



**50 ANS DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN
&
P E R S P E C T I V E S 2 0 2 5**

Rapport de synthèse de l'enquête nationale sur les valeurs

RAPPORTEUR

Hassan RACHIK

COMITÉ SCIENTIFIQUE DE SUIVI :

Rahma BOURCIA

Abdellatif BENCHERIFA

Mohamed TOZY



Le présent rapport est la synthèse de l'Enquête Nationale sur les Valeurs, entreprise dans le cadre des travaux du Rapport "50 ans de développement humain au Maroc et perspectives pour 2025".

Cette enquête s'est déroulée en septembre et octobre 2004. Elle a été pilotée par un Comité Scientifique de suivi, composé de Mme Rahma BOURQIA et de MM. Abdellatif BENCHERIFA et Mohamed TOZY, assistés par M. Mohamed ABDEREKBI.

Le rapport de synthèse a été rédigé par M. Hassan RACHIK et examiné par le comité ci dessus.



Sommaire

■ Introduction	7
<hr/>	
1. Définition des valeurs	9
2. Observer les valeurs	10
3. Questions de l'étude	11
■ 1. Valeurs et famille	15
<hr/>	
1.1. Le Mariage	15
1.2. Relations conjugales	17
1.3. Relations parents/enfants	18
1.4. Variations	21
1.5. Conclusions	27
■ 2. Religion et tradition	35
<hr/>	
2.1. Attachement à la tradition	35
2.2. Pratiques religieuses	37
2.3. Sources d'informations	39
2.4. Variations	39
2.5. Conclusions	42
■ 3. Valeurs politiques	49
<hr/>	
3.1. Pratiques politiques	49
3.2. Connaissance et moyens d'informations	49
3.3. Evaluation des institutions politiques	50



■ INTRODUCTION

Que de fois des intellectuels, des acteurs politiques, des chercheurs en sciences sociales et des journalistes ont parlé de crise des valeurs. Certains affirment leur nostalgie d'une époque où les valeurs traditionnelles étaient en vigueur. Le passé glorifié et le présent peint en noir : montée de l'égoïsme, évanescence de la solidarité sociale, du voisinage, du respect des aînées, etc. Dans le domaine politique, on parle de plus en plus de moralisation de la vie publique. La transparence, pour ne citer que cet exemple, est érigée en valeur qui doit inspirer les politiques publiques.

Pour d'autres, le tableau n'est pas si noire. La solidarité prend d'autres formes. Aux institutions traditionnelles, se sont substituées de nouvelles institutions initiées par l'Etat et la société civile. Des personnes et des groupes croient encore dans les valeurs de solidarité : lutte contre la pauvreté, campagnes d'alphabétisation, soutien aux malades, aux enfants de la rue etc. La dynamique de la société marocaine, notamment durant les deux dernières décennies, a enrichi et complexifié les valeurs : la tolérance, la transparence, le dialogue, la citoyenneté, l'égalité entre l'homme et la femme, la diversité culturelle et d'autres. Parallèlement à cela, les idées et actions contraires aux valeurs sont dénoncées : la torture, le sexisme, la violence conjugale, la corruption, le clientélisme...

Devant une telle situation les recherches en sciences sociales ne peuvent rester à l'écart. Dynamique sociétale et dynamique scientifique devraient aller de pair. Malheureusement, les études qui ont pour objet la dynamique des valeurs sont restées rares et partielles. Des enquêtes nationales sur les valeurs manquent terriblement. Les politiques publiques sont encore dominées par une conception du développement qui privilégie la collecte de faits quantifiables en rapport direct avec l'économique (emploi, consommation, revenus etc.) Cette vision des choses est à dépasser. Depuis longtemps, des chercheurs en sciences sociales ont démontré que l'épargne, l'investissement, le travail, le vote, la cohésion sociale, l'éducation des enfants, dépendent des valeurs auxquels les sociétés et les individus adhèrent. Les valeurs guident et orientent les actions sociales. Elles ne constituent pas un secteur de la société à négliger ou à privilégier, elles traversent toutes les institutions et toutes les actions sociales.

La présente enquête nationale sur les valeurs (ENV), la première en genre et envergure au Maroc, est en soi un changement de valeur à l'égard des valeurs. Elle vient combler un vide immense. Nous espérons qu'elle sera le déclencheur d'un processus de connaissance des systèmes de valeurs que connaît la société marocaine. C'est l'un de ses objectifs essentiels. Nous espérons aussi consigner une base de données pour la mise sur pieds d'un observatoire d'analyse des changements de valeurs, de mettre ces données à la disposition des décideurs et des différents intervenants dans le domaine des politiques publiques et dans le secteur privé.

1. Définition des valeurs

a. Les valeurs sont des préférences collectives, elles réfèrent à des manières d'être ou d'agir que des personnes ou des groupes sociaux reconnaissent comme idéales. La frugalité, la solidarité, la liberté, l'autonomie de l'individu, la patrie, l'obéissance etc. sont des exemples de valeurs qui peuvent être partagées ou non par des personnes et par des groupes sociaux.

Dans la vie, les gens préfèrent maintes choses : le cinéma au théâtre, la mer à la montagne, le printemps à l'hiver ou inversement. Dans le domaine des valeurs, l'idée de préférence est normative : ce n'est pas ce qu'on préfère qui prime mais ce qu'on doit préférer. La notion de valeur implique une distinction entre le préféré et le préférable, entre le désiré et le désirable. Préférer le cinéma au théâtre serait un jugement de goût qui n'est pas forcément liée à une obligation normative. On n'est pas obligé d'aimer le cinéma. On ne peut dire autant des valeurs. Dans les pays où la patrie constitue une valeur, on doit aimer sa patrie, elle doit être valorisée, elle doit passer avant la famille, l'argent et même la vie.

b. Les valeurs ont une charge **affective** en ce sens qu'elles sont associées à des sentiments forts. L'attachement aux valeurs connaît certes une différence de degré, certaines valeurs appellent une adhésion plus passionnée que d'autres : on ne peut mettre sur le même plan l'efficacité administrative comme valeur avec la patrie ou la famille. C'est cette charge affective qui explique en grande partie la stabilité des valeurs.

c. Les valeurs ne réfèrent pas seulement à des idéaux auxquels on aspire, elles ont aussi et surtout des **fonctions pratiques** : elles guident, inspirent, orientent, stimulent des jugements, des choix, des opinions, des actions individuelles et collectives. Par exemple, la chance d'adhérer à une association de lutte contre la pauvreté, la chance de prendre en charge ses vieux parents etc. seraient plus fortes chez une personne pour qui la solidarité (sociale ou familiale) constitue une valeur.

Il faut préciser que les valeurs ne sont qu'un élément dans la motivation de l'action. L'importance de cet élément dépend des situations. Les gens peuvent être motivés par leurs intérêts financiers, politiques, qui peuvent être justifiés par le recours à telle ou telle valeur. Une entreprise peut participer à une action de bienfaisance et en même temps soigner son image de marque. En insistant sur les valeurs, il ne faut pas en conclure que les gens sont esclaves d'un monde idéal coupé du monde concret, du monde des intérêts, des compétitions. Les gens ne sont, à priori, ni mues par les seuls valeurs, ni par les seuls intérêts.

d. Le préférable peut s'exprimer de différentes façons. Il peut s'exprimer de façon catégorique et absolue (telle valeur est la meilleure) ou de façon comparative et relative : l'innovation et la tradition peuvent être toutes les deux valorisées tout en préférant l'une à l'autre. Dans tous les cas, la notion de valeur implique celle du **choix** (de sélection) et de comparaison entre des idées, des actions, des moyens et des fins...

Il est difficile de parler de valeurs dans une société où les mêmes idéaux, les mêmes opinions doivent être partagées par ses membres. C'est le cas, par exemple, des sociétés restreintes (de face à face) fortement homogènes sur le plan social et culturel ou des régimes despotiques imposant une idéologie politique unique. De même qu'on ne peut parler d'évaluation pour des enseignants contraints à donner une même

note à tous les élèves, de même on ne peut parler de valeurs lorsque les normes sociales imposent des comportements et des attitudes identiques.

Parler donc d'évaluation suppose que les gens sont confrontés à des options entre différentes valeurs.

L'une des questions posées dans le cadre de l'ENV concerne l'option entre punir l'enfant ou dialoguer avec lui. Le choix serait fait en fonction des valeurs auxquels les répondants adhèrent. La majorité des questions de notre questionnaire invite l'enquêté à faire des choix entre des valeurs. La notion de choix désigne la capacité de comparer des expressions de valeurs différentes ou opposées et d'indiquer une préférence. Autre exemple de ENV. Etre prêt (e) à voter ou non pour une femme référe de façon implicite à l'idée de la parité entre hommes et femmes qui peut être désirable ou non selon les répondants. Ce type de question était impensable il y a quelques décennies, le choix étant trop limité pour ne pas dire absent.

L'évaluation est une comparaison explicite ou implicite qui consiste à établir des préférences entre des manières d'être, d'agir et de penser. La comparaison reste l'outil fondamental de l'évaluation. Pour comparer, une société doit connaître une diversité de valeurs, d'opinions et d'attitudes.

2. Observer les valeurs

Les domaines d'observation des valeurs sont vastes et divers. Elles peuvent être **dégagées** à partir de la littérature orale (contes, mythes, proverbes) ou écrite, des textes de droit, des discours politiques, des dogmes religieux, des manuels scolaires, des supports publicitaires etc. Chacun de ces domaines appelle des techniques d'enquêtes différentes.

Les valeurs ne sont pas directement observables. Elles sont exprimées à travers des comportements verbaux et non verbaux. Leur inférence se base sur ce qui est dit ou fait. Un énoncé comme " les gens doivent s'entraider " n'est pas une valeur au sens strict du terme mais manifeste l'attachement à une valeur. Adhérer à un parti, voter pour une femme, visiter un sanctuaire, prendre en charge ses parents etc. sont autant de comportements à partir desquels nous pouvons inférer des attitudes (positives ou négatives) et des valeurs.

Les valeurs sont observables à partir d'énoncés exprimant des opinions, des jugements de valeurs, une approbation (" la solidarité est bonne parce que ..."), une désapprobation (" l'égoïsme est mauvais ") , un souhait de ce qui doit être (la société doit être solidaire) etc. Un jugement est dit jugement de valeur par opposition au jugement de fait ou de réalité. Une personne porte un jugement de fait si elle décrit comment des événements politiques se sont passés, elle émet un jugement de valeur si elle approuve ou désapprouve ces événements. Pour l'ENV les deux types de jugement sont importants même si l'accent est mis sur les jugements de valeur. Car les deux peuvent exprimer de façon plus ou moins claires, plus ou moins explicites, les valeurs auxquels les enquêtés adhèrent.

3. Questions de l'étude

Comme il s'agit d'une première enquête nationale sur les valeurs, il est plus prudent de ne pas l'encombrer en multipliant les hypothèses, les questions et les indicateurs. La présente enquête est considérée comme un point de départ qui sera complété et affiné par des enquêtes à venir.

Pour se rendre d'un point de la ville à un autre, un croquis simple est plus pratique. Utiliser un plan détaillé serait inapproprié et déroutant. La pertinence d'une étude sur les valeurs est également fonction des objectifs qu'elle s'est assignée. Comme elle touche à plusieurs domaines de valeurs et à plusieurs catégories sociales (instruits, ruraux, jeunes, femmes au foyer etc.), une enquête nationale vise à établir des repères et à esquisser les grandes tendances. Elle est indispensable pour toute étude ultérieure portant sur un domaine de valeurs précis ou sur une catégorie sociale déterminée.

a. Objectifs de l'étude

L'ENV vise d'abord l'identification des "valeurs majoritaires" c'est-à-dire les valeurs qui sont préférées par la majorité des Marocains et des Marocaines. Ceci permet aussi d'examiner les valeurs "minoritaires". Celles-ci peuvent être soit des valeurs anciennes qui sont de plus en plus marginalisées et dévaluées soit des valeurs émergentes dont l'adoption est encore récente. Le premier objectif de l'enquête est donc d'esquisser des configurations générales de valeurs.

Sera aussi considéré l'effet de certains déterminants sociaux sur l'adhésion aux valeurs. Le but est d'apprécier les variations des valeurs selon ces déterminants sociaux (milieu de résidence, âge, sexe, instruction, position sociale). On peut voir par exemple que des ruraux ou des citadins, des femmes ou des hommes, des jeunes ou des vieux, des analphabètes ou des instruits valorisent l'obéissance, la solidarité, le culte de saints etc.

b. Domaines de l'étude

Quatre grands domaines sont choisis pour l'étude des valeurs. Il s'agit de la famille, de la tradition et de la religion, de la politique, du travail et des loisirs. Présentons brièvement les principales questions posées par domaine.

Famille

La famille est entendue au sens restreint d'un groupe composé de personnes liées par le mariage, le sang ou l'adoption. A distinguer de la famille au sens large qui comprend tous les parents par le sang ou le mariage. Une première série de question se rapporte au mariage. Il s'agit de connaître les attitudes à l'égard du mariage précoce, du célibat, du mariage mixte, de l'âge idéal au mariage, du conjoint idéal. D'autres questions concernent les valeurs attachées aux relations conjugales et aux relations entre parents et enfants (solidarité, autonomie, obéissance, dialogue, autorité) Une dernière série de questions concerne

la famille au sens large. Il s'agit d'apprécier le contenu des liens entre proches et parents, de voir si la famille et la parenté sont encore valorisées comme un espace de rencontre sociale et comme un espace d'entraide et de sécurisation contre l'aléa.

Religion et tradition

Les questions ici concernent le degré d'attachement à la religion et à la tradition. Pense-t-on que la génération précédente est plus attachée à la tradition et à la religion que la génération actuelle ? Est-ce que des vertus traditionnelles en rapport avec la confiance, le respect de la parole donnée sont encore valorisées ? Des questions portent sur des pratiques religieuses et des attitudes à l'égard des pratiques dites populaires. L'identification des sources d'information dans le domaine religieux permet d'esquisser les grands contours du nouveau marché des valeurs religieuses.

Politique

Sont étudiés les valeurs liées à la participation à la vie politique. Celle-ci emprunte plusieurs modalités : le vote, l'adhésion à un parti, à une association. La participation politique peut consister dans la recherche de l'information. Les questions portent sur les attitudes les représentations à l'égard de la politique en général, de **la participation** de la femme à la politique, des clivages politiques, de l' élu idéal, et de la confiance dans les institutions politiques. L'évaluation est une dimension importante de la culture politique. Elle vise ici les principales institutions publiques et politiques, le processus de démocratisation au Maroc et les identités collectives.

Travail et loisirs

Sont examinées les représentations relatives au travail, à l'emploi idéal, aux modalités de paiement, à l'initiative personnelle et à la prise du risque. Est également considérée l'importance des loisirs, des vacances et du voyage.

c. Le questionnaire

Le questionnaire est administré en dialectal marocain. La première tâche était d'identifier les mots vernaculaires qui traduisent la notion de valeur et d'évaluation (" hsen ", " fdal ", " meziane ", khayb), d'approbation ou de désapprobation (mtafeq, ma mtafeqch). Il est clair que le langage ordinaire ne peut exprimer de façon précise certains concepts, y compris celui de valeurs, mais il est aussi clair que certaines notions ordinaires ne peuvent être exprimées de façon précise dans le langage savant. Nous aurons une idée plus précise de cette question lorsque nous examinerons des notions aussi complexes comme celles de la niya et de la kelma.

Dans certaines régions rurales berbérophones, l'usage du dialecte local s'est imposé. Nous avons projeté de traduire le questionnaire dans les trois dialectes en usage au Maroc. Mais les délais ne permettaient pas de réaliser ce projet.

La majorité des questions porte sur l'évaluation de faits (processus de démocratisation), d'attitudes (pour ou contre le mariage mixte, la punition des enfants) ou d'institutions (communes, partis politiques, parlement) Cependant, les questions sur les comportements et les pratiques sont aussi fréquentes (prière, vote, visite des parents, visite des sanctuaires...)

Les questions ouvertes sont rares. Celles retenues impliquent des réponses simples : le nombre idéal d'enfants par famille, l'âge idéal au mariage. La majorité des questions met le répondant devant des options. Selon les cas le choix doit être porté sur une, deux ou trois options. Pour certaines questions, moins nombreuses, le répondant est appelé à évaluer tous les items proposés. Pour des raisons pratiques et pour ne pas surcharger le questionnaire qui comprend une centaine de questions, l'étude s'est souvent contentée d'identifier les évaluations sans aller jusqu'aux arguments ou motifs de l'évaluation.

d. L'échantillon

Selon la méthode des quotas, adoptée dans la présente enquête, l'échantillon des personnes interrogées a une structure comparable à celle de la population marocaine. Il est "représentatif" en ce sens que la structure de l'échantillon et celle de la population se ressemblent pour les critères retenus par l'étude. Ces critères sont : le milieu de résidence (urbain/rural), le sexe, l'âge, l'état matrimonial, le niveau scolaire, l'emploi et la profession. Par rapport à ces critères, l'échantillon constitue un modèle réduit de la population marocaine. Les informations utilisées pour obtenir les quotas proviennent des données de la dernière enquête nationale sur l'emploi (ENE) menée par le Haut Commissariat au Plan (4^e trimestre 2002).

Vu la complexité de la mise en œuvre de la méthode des quotas, la taille de l'échantillon a été fixée à 1000 personnes. Concrètement, le choix de ces personnes a été fait à partir du fichier-échantillon de l'ENE. Les enquêteurs disposaient d'une liste de personnes formant l'échantillon de base et l'échantillon réserve (dans le cas où la personne de l'échantillon de base n'est pas présente pour cause d'émigration, de décès, déménagement etc.). La liste indique les noms des répondants, leurs adresses et leurs caractéristiques sociales (âge, sexe, emploi...)

Le sondage de l'ENE obéit aux principes d'échantillonnage stratifié à deux degrés. Les unités du premier degré sont des zones géographiques regroupant 300 ménages en moyenne. Les unités du second degré sont des grappes de 35 ménages en milieu urbain et 25 ménages en milieu rural. Chaque trimestre, près de 390 unités de premier degré (230 urbaines et 130 rurales) sont touchées par l'enquête nationale sur l'emploi. Pour la présente enquête, il a été décidé d'enquêter 10 personnes par unité du premier degré et de choisir 100 zones d'enquêtes réparties sur l'ensemble du pays (61 urbaines et 39 rurales).

Certaines difficultés sont liées à l'hétérogénéité de l'échantillon qui comprend des analphabètes et des instruits, des ruraux et des citadins, des cadres et des femmes de foyer etc. Les principales sont relatives à la compétence et à la particularité du contexte des répondants. Comment faire que la question soit comprise par tout le monde ? Le système de notation risque de ne pas être compris par des gens n'ayant aucune expérience scolaire. Dans ce cas on peut penser que la difficulté est surmontable et que l'enquêteur peut grâce à plusieurs illustrations expliquer le système de notation. Mais dans d'autres cas, la compétence fait défaut pour des raisons objectives. Par exemple, une question où les notions de " gauche " et de " droite " sont employées sera incomprise par des répondants non familiers avec ce vocabulaire. Cependant le fait ne pas savoir et de ne pas pouvoir évaluer est aussi une information pertinente pour l'étude. Savoir quelles sont les questions sur lesquelles une partie de la population n'arrive pas à se prononcer est aussi une donnée à ne pas manquer.

■ I. Valeurs et famille

1.1. Le Mariage

a. Le taux du célibat n'a pas cessé d'augmenter. De 15 % en 1960, il passe à 39% en 1994. Chez les femmes le taux est passé de 7% à 32% et chez les hommes de 24% à 45%. La campagne connaît le même changement. En 1994, 35% des jeunes ruraux (15-34 ans) sont célibataires alors qu'ils ne représentaient que 14% en 1960. Tenant compte de ces statistiques, il est intéressant de savoir si ce changement factuel est accompagné par un changement au niveau des valeurs. Plus précisément, il est question de savoir s'il est préférable, par les temps qui courent, au garçon et à la fille de se marier ou de rester célibataire.

A noter que par rapport au statut matrimonial, la population enquêtée se répartit comme suit : la majorité est mariée (63%) et plus du quart est célibataire (27%). Le reste comprend les fiancés, les divorcés et les veufs (respectivement 1%, 2,5% et 6%)

92% des répondants pensent qu'il est préférable aux hommes de se marier. Ce taux augmente (98%) lorsque la question concerne les femmes. En dépit des chiffres qui confirment l'augmentation du nombre des célibataires, la proportion des gens qui valorisent le célibat est minime.

b. L'appréciation du mariage peut être aussi appréhendée en considérant l'âge idéal au mariage. Rappelons que de 1960 à 1999, l'âge moyen au mariage est passé pour les jeunes hommes de 24 à 31 ans (soit un allongement de 7 ans) et pour les jeunes filles de 17 à 27 ans (soit un allongement de 10 ans).¹

Par rapport à ces moyennes, qui constituent un point de repère, nous pouvons mieux apprécier les préférences des répondants quant à l'âge idéal au mariage. Pour la femme et pour l'homme la moyenne est respectivement de 20 ans et 26 ans. Le décalage entre l'âge effectif (en 1999) et l'âge idéal est remarquable. La différence est de 5 ans pour les hommes et de 7 ans pour les femmes. Pour les deux sexes, les enquêtés préfèrent se marier plus tôt que ce que la réalité sociale impose.

Le mariage précoce est davantage préféré pour la femme que pour l'homme. 15% trouvent que l'âge idéal au mariage se situe pour la femme à moins de 16 ans contre 2% pour l'homme. Le mariage à un jeune âge (17-24 ans) est également plus associé à la femme (70%) qu'à l'homme (40%) Il est donc remarquable que 85% situent l'âge idéal au mariage de la femme à moins de 25 ans. Au delà de cet âge, le mariage n'est guère souhaitable pour la femme. Par contre, c'est le mariage tardif qui est préférable pour les hommes : 58 % le situent au delà de 25 ans (dont 32% au delà de 30 ans).

¹ Direction de la statistique, Enquête nationale sur les niveaux de vie des ménages 1998/1999, Premiers résultats.

Le mariage est valorisé mais il ne l'est pas de la même manière pour l'homme et pour la femme. Comment interpréter cette association entre d'une part la femme et le mariage précoce, et d'autre part l'homme et le mariage tardif ? Quelles sont les raisons qui poussent les gens à croire qu'il est préférable pour la femme de se marier plus tôt que l'homme ? La différenciation en question peut être liée aux représentations des conditions de l'accès à la vie adulte : on croit que l'homme doit se préparer pour fonder un foyer que la femme se contente de rejoindre.

c. Parmi les représentations qui indiquent les valeurs associées au mariage, celles relatives au conjoint idéal sont significatives. Les répondants sont invités à choisir trois qualités sur une liste qui en comprend neuf. Les qualités proposées sont les mêmes pour l'homme et la femme. Ce sont la beauté physique, la richesse, le niveau d'instruction, le hassab et le nassab (être issu (e) d'une bonne famille), avoir un revenu stable, faire partie des gens qui ont le pouvoir, hdaga, être pratiquant, maâqul.

Quelques termes vernaculaires méritent explication. Le terme " hdaga " est l'une des qualités que, traditionnellement, l'épouse doit avoir. En fait il s'agit d'une grappe de qualités. Une femme hadga est une femme avisée et intelligente. C'est aussi une femme vivace (l'opposé d'une femme paresseuse), qui se réveille tôt, n'arrête pas de faire le ménage etc. La hdaga réfère donc à une vivacité mentale et physique, c'est une qualité associée au statut de femme au foyer.

Pour l'homme, le champ des activités où il manifeste la qualité de hadeg est relativement différent. Hadeq qualifie l'homme qui se débrouille bien, qui " tombe rarement en panne ", et lorsque cela lui arrive, il s'en sort rapidement. C'est quelqu'un qui ne reste pas longtemps au chômage, sait manier ses compétences et ses relations sociales pour réaliser ses objectifs (sait vendre, s'il est commerçant...) Chez l'homme la hdaga connote plus la vivacité mentale que la vivacité physique.

Dans le domaine commercial, un prix maâqul signifie un prix raisonnable. Dans le domaine des relations sociales, une personne maâqul est une personne droite, juste et sérieuse et de ce fait inspire la confiance.

Revenons aux choix des répondants. Concernant la première qualité que doit avoir l'époux, deux options viennent nettement en tête : être maâqul (36%) et avoir un revenu stable (24%) Le fait d'être pratiquant vient en troisième place avec 13% et l'origine familiale avec 9 %. Les choix sont plutôt pragmatiques, les deux qualités choisies permettent d'assurer plus que les autres une bonne entente et une bonne marche du ménage.

Pour l'épouse idéale, la qualité qui vient en tête est aussi le " maâqul " avec 38%. Comme pour l'homme, la pratique de la religion occupe la troisième place avec 13%. Une légère différence est notée quant à l'origine familiale choisie par 17%. La grande différence concerne le statut financier de l'épouse. Seuls 2% estiment qu'elle doit avoir un revenu stable. Un stéréotype n'est pas confirmé par l'enquête : peu de répondants (11%) ont opté pour la beauté physique.

Considérons maintenant le score des qualités choisies. Celui-ci correspond à la somme des pourcentages obtenus par chacune des trois qualités. Pour l'époux, c'est toujours la qualité du maâqul qui est placé en premier lieu avec 79%. Vient ensuite le revenu stable et la pratique religieuse avec respectivement 69 %

et 40%. Pour l'épouse, la qualité du maâqul enregistre un taux proche de celui de l'époux (78%) Vient ensuite l'origine familiale et la qualité de hdaga avec respectivement 58% et 48%. La pratique de la religion vient en quatrième position avec 37%.

Excepté la qualité du maâqul qui est commune, le reste oppose des qualités masculines et des qualités féminines. L'origine familiale et la hdaga sont associées à la femme. Et le revenu stable à l'homme. Les images du conjoint idéal restent largement imprégnées de valeurs traditionnelles. Peu d'enquêtés citent le niveau d'instruction.

d. Relativement au choix du conjoint, le mariage mixte pose un autre type de **problèmes**. La question est de savoir s'il est préférable pour une Marocaine ou un Marocain de se marier avec un conjoint étranger (étranger signifie dans la question posée un non marocain quelque soit sa religion). La même question est posée pour l'homme et pour la femme, sachant que les normes sont plutôt défavorables pour le mariage des Marocaines avec des étrangers.

Qu'il s'agisse des hommes ou des femmes, les taux sont presque les mêmes : la majorité préfère le mariage avec des Marocaines (90%) et des Marocains (91%) Le mariage mixte n'est pas valorisé, 3% seulement l'approuvent. La préférence d'une sorte "**d'endogamie nationale**" serait en partie motivée par des raisons religieuses car 69% approuvent le mariage de Marocaines avec des étrangers convertis à l'Islam.

1.2. Relations conjugales

La relation conjugale est une relation sociale qui, selon les situations sociales, peut être fondée sur l'autorité (relation plutôt inégalitaire) ou sur la coopération (relation plutôt égalitaire) 79% trouvent que l'obéissance de l'épouse à l'époux favoriserait l'entente au sein de la famille. 12% ne sont pas pour une obéissance systématique et 4% désapprouvent le principe même de l'obéissance de la femme.

Le contenu des relations conjugales réelles est complexe. Excepté des cas limites, il ne peut être qualifié d'absolument égalitaire ni d'absolument inégalitaire. Pour apprécier les valeurs liées aux relations conjugales, quelques indicateurs sont choisis en rapport avec des domaines de décisions déterminés : l'éducation des enfants, le budget domestique et l'acquisition de biens. Ces domaines sont suffisamment différents pour permettre de dégager des représentations différentes des rôles des époux.

Les résultats de l'enquête permettent d'examiner les représentations de certains rôles conjugaux ainsi que leur contenu social égalitaire ou inégalitaire. Concernant la question de savoir qui doit décider du nombre des enfants, 73% ont répondu que la décision doit être partagée entre les époux, 18% pensent que la décision revient à l'époux et 9 % à l'épouse. Dans ce cas on peut dire que les relations conjugales sont plutôt égalitaires. Presque la même tendance est observée concernant l'éducation des enfants. 63% pensent que cette tâche revient aussi bien à la femme qu'à l'homme. Cependant plus du quart (27%) estime que l'éducation des enfants est une tâche féminine et seuls 10% la considère comme exclusivement masculine.

Les domaines de décision où le rôle de l'époux est prépondérant concerne la gestion domestique (Imasrouf) et les grandes transactions commerciales. 66% pensent que la gestion du budget domestique revient à l'homme, 25 % pensent qu'elle doit être décidée en commun.

Concernant l'achat d'un melk (propriété immobilière, maison, champ etc.) 57% voient que la décision doit être prise par l'homme et 42% pensent qu'elle doit être partagée. 1% seulement trouve que la femme est à même de prendre une telle décision. Ce qui n'est pas le cas lorsqu'il s'agit de transactions mineures comme l'achat d'équipements domestiques. 25% trouvent que la femme peut décider seule, et 45% trouvent que la décision doit être partagée.

Deux tâches sont majoritairement attribuées à l'homme, la gestion du budget domestique et les transactions immobilières. Par rapport à ces tâches, peu d'enquêtés ont estimé que la femme peut décider seule. Les décisions principales qui impliquent l'argent " doivent " être l'apanage des hommes. C'est lorsqu'il s'agit des enfants (nombre et éducation) que le rôle est plutôt partagé par les deux. Ceci manifeste une division du travail entre les rôles instrumentaux et les rôles affectifs que doivent jouer respectivement l'homme et la femme.

1.3. Relations parents/enfants

a. Concernant la représentation des enfants, la majorité (65 %) estime que les enfants constituent une sécurité pour l'avenir. 12 % seulement trouvent que les enfants représentent une charge et une source de dépenses. Quoique que faible, ce taux indiquerait un changement dans les relations entre parents et enfants et un rapprochement du modèle où les rapports affectifs l'emportent. La quasi totalité (97%) estime qu'il est du devoir des enfants de prendre en charge leurs vieux parents. 2% seulement pensent que ce devoir incombe à l'Etat et aux auspices de bienfaisance.

En milieu rural comme en milieu urbain, les institutions qui peuvent concurrencer la famille sont peu développées. La famille reste le refuge idéal pour les personnes âgées. Dans les sociétés occidentales où les personnes âgées peuvent se prendre en charge en se passant des relations familiales et en comptant essentiellement ou exclusivement sur des institutions publiques ou privées, les attentes des parents à l'égard des enfants sont plutôt d'ordre affectif (visites, réunions lors des fêtes...) que financier. La valorisation des enfants en tant que garants futurs contre les aléas de la vieillesse est une idée qui prévaut dans un type de société où les relations interpersonnelles l'emportent sur les relations institutionnelles. Dans ce type de société, les aspects aussi bien financiers qu'affectifs doivent être pris en charge par la famille.

b. La fécondité idéale renseigne sur l'idée que les gens se font du nombre des enfants et de la taille de la famille. La conception des enfants comme une sécurité devrait aller de pair avec la valorisation de la famille nombreuse. Inversement, la représentation des enfants comme une charge devrait être associée à la famille restreinte. Ces deux types de représentations orienteraient deux types de comportements opposés à l'égard de la famille. Plus l'enfant est perçu comme une charge, plus les parents auront tendance à en limiter le nombre.

L'ENV révèle que les enfants sont valorisés, qu'ils sont représentés comme une source de sécurité et rarement comme une charge. Cette représentation n'est pas en conformité avec la tendance à la baisse du nombre d'enfants par famille. La moyenne est passée de 4,23 enfants par famille en 1982 à 3,69 en 1994². Selon l'ENV la moyenne d'enfants par famille est de 3,72. La différence entre l'urbain et le rural est faible, respectivement (3,50 et 4,04) Le changement que connaît la fécondité réelle serait-il un signe d'un changement au niveau des représentations des enfants que les gens n'arrivent pas encore à exprimer ?

Les résultats montrent que le mariage est fortement fondé sur la procréation. Le nombre des gens qui ne souhaitent pas avoir d'enfants est insignifiant (moins de 1%) Pour la majorité, le mariage est associé aux enfants. Mais si ces derniers continuent à être appréciés, la famille nombreuse l'est nettement moins. La moyenne du nombre idéal d'enfants par famille est de 2,92. Ceux qui sont pour une famille nombreuse (5 enfants et plus) ne représentent que 8%. Presque la moitié (46%) fait le choix, de plus en plus répandu, de deux enfants au maximum. Les gens qui préfèrent 3 enfants et 4 enfants représentent respectivement 28% et 18%.

A cet égard la comparaison entre la fécondité idéale (nombre d'enfants idéal par famille) et la fécondité effective est importante. Les deux ne vont pas forcément de pair. On peut souhaiter deux enfants et en avoir cinq ou l'inverse. Pour l'ensemble de la population, la tendance est vers le rapprochement entre la fécondité effective (3,72 enfants par famille) et la fécondité idéale (2,92 enfants par famille) Cependant, pour un segment de la population, il y a un décalage entre le désirable (la famille restreinte) et les comportements réels (consacrant la famille nombreuse). Plus du tiers des familles comptent cinq enfants alors que seulement 8% des enquêtés souhaitent avoir le même nombre d'enfants.

Relativement à la nature des rapports entre enfants et parents, la majorité (74%) est favorable au dialogue. Les gens qui sont encore attachés aux pratiques du passé sont peu nombreux (7%) Il faut rappeler que la situation idéale des rapports entre enfants et parents est presque l'inverse de ce que doit être celle des rapports entre époux. On vient de voir que 79% trouvent que l'obéissance de l'épouse favoriserait l'entente au sein de la famille. Les deux types de relations familiales sont fondés sur des valeurs différentes sinon opposées : d'un côté le dialogue de l'autre l'obéissance.

Le choix du conjoint est un indicateur qui permet d'apprécier l'autonomie des enfants. 79% trouvent que c'est le garçon qui doit lui-même choisir son épouse (20% pensent que la décision doit revenir aux parents). Le taux baisse à 67% lorsqu'il s'agit du choix de l'époux par la fille.

² Direction de la Statistique, Recensement 1994, Les caractéristiques socio-démographiques de la population Niveau national, Janvier 1996, p. 49.

On dit que dans les sociétés traditionnelles ou rurales les mariages sont arrangés, mais ces pratiques ne sont guère soutenues par une norme claire. On ne sait pas exactement qui doit prendre la décision, les intéressés ou les parents. La pratique laisse une grande place aux négociations, souvent longues et pleines de tensions. En tout cas, en affirmant son autonomie, l'enfant ne transgresse pas une norme ancestrale clairement définie.

Est-ce que l'autonomie des enfants doit continuer après le mariage ? Est-ce que le couple doit être autonome ou pas ? La question est posée de façon directe : " Si vous avez le choix (les moyens) d'avoir votre propre logement, préféreriez-vous loger seul (le couple) ou avec vos parents ? " 57% préfèrent avoir un logement autonome et optent par la même occasion pour la famille nucléaire. 39% souhaitent continuer vivre avec leurs parents et manifestent donc une préférence pour la famille étendue. Cependant, le maintien des relations avec les parents n'est pas pour autant altéré. La quasi totalité (99 %) souhaite maintenir ces relations. Ceci montre que c'est davantage une forme de relation sociale (vivre avec ses parents) qui est moins désirable plutôt que la relation aux parents en elle-même.

Pour voir jusqu'où on tient aux relations entre parents et enfants, les répondants sont mis devant des cas extrêmes où parents ou enfants seraient " malsains " (fardine) Pour la majorité (94%), les relations avec les parents doivent être maintenues indépendamment de leurs qualités morales. Même dans ce cas limite, c'est le sentiment filial qui l'emporte sur le sentiment moral. Au sujet des enfants, on est moins indulgent, mais la proportion reste importante : 88% trouvent que les parents doivent dans tous les cas maintenir les relations avec leurs enfants.

d. Les relations parents/enfants doivent être basées sur la solidarité. Le lien ne doit sous aucun prétexte pas être coupé. Le choix des valeurs aurait été plus facile s'il dépendait seulement de la volonté des gens. On vient de voir à propos de la fécondité idéale le décalage entre le désirable et le réel. Une autre contrainte sociale mérite d'être mentionnée. La question est de savoir si les valeurs de solidarité, compatibles avec des structures familiales anciennes de plus en plus fragilisées, peuvent être mises en œuvre dans le cadre de structures familiales fondées sur l'autonomie du couple. (Cette question de la congruence entre valeurs et structures familiales sera développée plus loin)

La fréquence des visites des parents montrent la difficulté matérielle d'entretenir des relations régulières. 32% les visitent régulièrement (au moins une fois par mois). Pour 46% la visite est rare et pour 15% elle se limite aux jours de fêtes. Ceux qui ont rompu toute visite sont peu nombreux (3%)

La fête du sacrifice est une occasion religieuse et sociale solennelle où les gens qui habitent des villes différentes (voire des pays différents) se déplacent pour être avec leurs familles. Excepté les répondants qui vivent déjà avec leurs familles (23%), presque le quart (24%) célèbre la fête avec leurs parents et proches. 51% passe la fête chez eux. Ceci peut être un signe supplémentaire de l'autonomie des familles conjugales.

L'un des aspects de la solidarité familiale consiste dans le prêt ou l'emprunt. En cas de difficultés financières sur qui peut-on compter ? Sur le plan normatif, ce sont encore les relations familiales qui prédominent. 64 % auraient recours aux parents et aux proches. 14% seulement sortent du cercle familial en comptant sur le cercle amical. Dans les deux cas, ce sont des relations interpersonnelles qui priment. Le recours aux banques n'est cité que par 7%.

Lorsqu'on pose la question sur la pratique elle-même du prêt et de l'emprunt, les résultats changent et la solidarité familiale (par rapport aux indicateurs en question) diminue. Plus de la moitié (57 %) déclare n'avoir jamais prêté ni emprunté (52%) de l'argent à des proches.

1.4. Variations

Seront examinées à présent les différentes variations des valeurs familiales selon le milieu de résidence, l'âge, le sexe, le degré d'instruction et la position sociale.

1.4.1 Milieu de résidence

La question est de savoir s'il existe des différences à l'échelle des valeurs entre les ruraux et les citadins.

39% des enquêtés vivent en milieu rural et 61% en ville. Celui qui habite en ville n'est pas forcément un citadin. La culture urbaine est en grande partie liée à la durée de résidence en ville. 55% de la population citadine enquêtée est née en ville. La population rurale fraîchement installée (moins de 10 ans) ne représentent que 8%. Comme l'émigration ne se fait guère en direction de la campagne, la majorité des ruraux interrogés (95%) résident là où ils sont nés.

a. Relativement à certaines valeurs la différence entre les ruraux et les citadins est remarquable. L'inégalité entre l'homme et la femme est plus accentuée en milieu rural. 86% des ruraux pensent que c'est l'homme qui doit décider seul de la gestion financière domestique contre 53% chez les citadins. 71% pensent que les transactions immobilières reviennent aussi à l'homme contre 48% chez les citadins.

Les ruraux sont davantage pour le mariage précoce. 58% situent l'âge idéal du mariage pour la femme en deçà de 20 ans contre 39 % chez les citadins. 59% estiment que l'homme doit se marier avant 25 ans contre 30% des citadins. Concernant le devoir d'obéissance de l'épouse, le taux des ruraux est certes plus important (86%) mais celui des citadins ne l'est pas moins (74%).

Sur d'autres questions, ce sont les citadins qui semblent plus proches des ruraux. La représentation de l'enfant comme une charge devait être plus importante en ville qu'en campagne. Or elle est faible dans les deux milieux (respectivement 11% et 13%) Inversement, la représentation de l'enfant comme sécurité pour l'avenir devrait être faible en milieu urbain. Or elle est presque aussi forte qu'en campagne (respectivement 61% et 72%).

b. Les ruraux seraient plus attachés aux valeurs familiales de solidarité. En milieu rural, la structure familiale dominante serait la famille étendue (père, mère et fils mariés ; deux frères mariés et leur mère etc.) Même dans les régions rurales où les familles conjugales constituent la règle, celles-ci ne sont pas complètement autonomes. Une famille peut être autonome en tant qu'unité de consommation, elle peut avoir sa propre cuisine, son propre foyer (kanoun, takat, doukhane selon les régions). Mais sur plusieurs plans, c'est l'interdépendance entre les familles conjugales qui est observée. Celles-ci peuvent constituer une unité de propriété (cas de parents ayant une propriété indivise), une unité d'exploitation (travail en commun de champs, gardiennage en commun des troupeaux etc.) Retenons que la majorité des familles rurales, étendues ou conjugales, est contrainte de s'entraider pour produire. En ville ce genre de situation où des frères, un père et ses fils etc. ont des logements indépendants tout en travaillant ensemble (atelier, commerce etc.) est rare.

Il faut donc noter que l'interdépendance entre les familles rurales est d'abord structurelle. Elle est dictée par les conditions particulières de la production agro-pastorale. En plus du réseau familial, le voisinage joue aussi un rôle important. Le village est une unité de voisinage, mais aussi un cadre social de gestion des choses collectives (mosquée, parcours, canaux d'irrigation etc.). Les valeurs de solidarité familiale et sociale sont en congruence avec les structures familiales et villageoises. La solidarité ne relève pas seulement de l'idéal, elle a une contrepartie dans la réalité, elle est pratique, elle est fonctionnelle. Et sans cette valeur, et d'autres, la vie de maintes familles rurales serait moins facile sinon impossible.

Mais cette situation est en train de changer. Les familles rurales sont de moins en moins **dépendantes**, leur survie dépend de moins en moins de la coopération ancestrale. Les jeunes ont plus de chance d'avoir un revenu indépendant de l'exploitation du père. Le fait d'avoir un revenu qui ne dépend plus des anciens réseaux familiaux mais de nouvelles structures (fonction publique, secteur tertiaire etc.) augmente les chances d'autonomie des nouveaux couples. La nucléarisation des familles (et leur autonomisation) est de plus en plus possible. La principale condition objective de l'interdépendance des familles rurales est menacée.

L'ENV montre que sur plusieurs questions, les ruraux partagent des valeurs communes avec les citadins. Tous ce qui est en rapport avec la solidarité n'est pas majoritairement valorisé. Contrairement à certains stéréotypes, les ruraux n'optent pas pour la famille nombreuse (rural : 38% ; urbain : 19%). Ils n'optent pas non plus massivement pour la famille étendue. La moitié des ruraux (contre 61% chez les citadins) ne valorise pas la communauté du logement avec les parents. Concernant le choix du conjoint, 75% des ruraux optent pour l'autonomie du fils et 60% pour celle de la fille. La même remarque peut être faite au niveau des manifestations de l'interdépendance sociale, les pourcentages observés quant à la fréquence des visites régulières aux parents (urbain : 31% ; rural : 34%), le recours au prêt (urbain : 57% ; rural : 56%) et à l'emprunt (urbain : 55% ; rural : 48%) n'indiquent pas une forte solidarité en en milieu rural par rapport au milieu urbain.

On opte pour l'autonomie des enfants, pour la famille conjugale, mais on s'attache aux anciennes formes de solidarité familiale. Conjuguer la tendance à l'autonomie et la solidarité familiale ne peut se faire sans tensions familiales. Dans ce cas, la croyance dans les valeurs de solidarité (l'obligation de prendre en charge ses parents âgés...) peut se perpétuer en dépit des changements structurels de la famille. L'autonomie des couples, même dans les pays occidentaux, n'entraîne pas nécessairement l'abandon de la famille comme valeur. Toutefois, le respect des valeurs ne dépend pas seulement des croyances et de la bonne volonté des gens. Les changements dans les conditions d'existence de la famille peuvent rendre impossible ou, du moins, délicat le respect des valeurs auxquels les gens croient. Prendre en charge ses parents âgés est plus facile dans une famille étendue où le père même vieux peut garder une certaine autorité symbolique. Les choses deviennent difficiles lorsque les fils disposent d'un logement indépendant et se compliquent davantage lorsque ces derniers sont appelés à vivre loin des parents.

c. Pour comprendre le changement des valeurs en milieu rural, faisons un parallèle avec la touiza. C'est une institution traditionnelle très répandue à la campagne, elle est souvent associée **à la** solidarité collective. Elle peut concerner la communauté entière. Dans ce cas, tout membre mâle en âge de jeûner doit participer aux travaux collectifs en question. Elle peut concerner un segment de la communauté, notamment

pour certains travaux agricoles qui nécessitent une main d'œuvre nombreuse. Le maintien des valeurs dépend de l'environnement social et de leur adéquation à cet environnement. Ce qui est présenté comme une solidarité collective est perçu et vécu par les jeunes comme une corvée. C'est ce qui explique largement l'abandon de la touiza dans une bonne partie de la campagne marocaine. Les jeunes refusent de travailler gratuitement alors qu'ils ont l'occasion de vendre leur force de travail au village ou ailleurs. La situation est présentée comme tragique par les chefs de famille qui trouvent insolites d'embaucher de la main d'œuvre alors que leurs fils travaillent pour leur compte.

La disparition de la touiza ne signifie pas l'étiollement de la solidarité collective en tant que valeur, mais l'inadéquation d'une forme de solidarité collective aux conditions nouvelles du travail. L'introduction du salariat et d'autres formes de rémunération rendent le travail bénévole une activité indésirable, notamment pour les jeunes. La solidarité collective est vécue à d'autres niveaux (rituels collectifs, curage et entretien des canaux d'irrigation, organisation des parcours collectifs etc.), elle est ravivée ou réactivée, dans plusieurs régions rurales, dans le cadre des Associations de village (pour l'adduction d'eau potable, l'électrification, constructions de pistes ou de routes etc.) Il en serait de même pour la solidarité familiale qui ne serait pas menacée en tant que valeur. C'est sa forme ancienne, celle fondée sur la proximité spatiale et la prise en charge personnelle et directe, qui risque d'être dépassée. La substitution de l'Etat et d'autres institutions à la famille est carrément rejetée. Il reste à savoir si ce sursaut **d'honneur peut être maintenu pour longtemps, compte tenu des changements des structures familiales.**³

1.4.2 L'effet de l'âge

Y a-t-il des valeurs particulières aux jeunes? Les jeunes seraient-ils associés au changement? Plusieurs études montrent qu'ils cherchent à se démarquer, sur plusieurs aspects de la vie sociale, de la génération des adultes. De ce point de vue, on peut s'attendre à ce qu'ils respectent moins les normes. Inversement, on peut supposer que les adultes soient plus conformistes et plus attachés aux valeurs anciennes. Par exemple, les jeunes seraient pour la famille restreinte, le mariage tardif, le dialogue dans l'éducation des enfants etc. Les adultes valoriseraient la famille nombreuse, le mariage précoce, la sévérité et l'autorité dans l'éducation des enfants etc. Pour simplifier la lecture et l'analyse des données, la comparaison se limitera souvent aux tranches d'âge extrêmes, les jeunes et les seniors (60 ans et plus).

³ certains répondants, en milieu rural, étaient offensés et trouvaient choquante la question de savoir si les parents âgés doivent être pris en charge par les enfants ou par l'Etat.

Tableau : Répartition de la population selon les classes d'âge

	Fréquence	%
18-24	171	17,1
25-34	256	25,6
35-44	234	23,4
45-59	207	20,7
60 et plus	132	13,2
Total	1000	100,0

42 % des jeunes et 70% des seniors sont pour le mariage précoce de la femme. Il y a nettement moins de jeunes que d'adultes à approuver cette norme ancienne, mais le mariage tardif n'est pas encore une valeur majoritaire pour les jeunes.

Concernant la taille idéale de la famille, 58% des jeunes (et 32% des seniors) optent pour la famille restreinte (deux enfants au maximum). Les attitudes sont plus tranchées lorsqu'il s'agit de la famille nombreuse choisie par 18% des jeunes et 42% des seniors. Tenant compte de l'écart significatif entre jeunes et adultes, il est remarquable qu'aucune catégorie d'âge ne défend majoritairement la famille nombreuse.

Concernant les représentations de l'enfant et de son éducation les variations sont très faibles. Presque autant de jeunes que de seniors pensent que l'enfant est une sécurité pour l'avenir (respectivement 63 et 64%). Ici ce sont les jeunes qui adoptent une valeur ancienne. C'est aussi le cas en ce qui concerne le devoir d'obéissance de l'épouse qui est approuvé par 71% des jeunes et 93 % des seniors. 63% des jeunes et 72% des seniors approuvent le monopole masculin de la gestion financière. Jeunes et seniors, à des proportions certes différentes, adoptent majoritairement les valeurs anciennes lorsqu'il s'agit des relations conjugales.

Mais dans d'autres cas l'écart s'estompe car ce sont les adultes qui adoptent de nouvelles valeurs. 78% des jeunes et 72% des seniors soutiennent le dialogue dans l'éducation des enfants. La sévérité et l'autorité qui seraient associées à la génération précédente **ne sont approuvées** que par 14% des seniors et très peu de jeunes (4%). Il en est de même pour l'autonomie dans le choix du conjoint, approuvée par plus de 60% des jeunes et des adultes.

Concernant le domaine familial, on peut dire qu'en général, l'effet de l'âge est faible. Que les valeurs anciennes et nouvelles ne recoupent que rarement la division en âge, que des valeurs anciennes sont adoptées par les jeunes et inversement des valeurs nouvelles sont approuvées par les adultes.

1.4.3 Masculin et féminin

a. 49% des enquêtés sont des hommes et 51 % des femmes. Comment se manifeste la division sexuelle à l'échelle des valeurs ? Les représentations du nombre idéal d'enfants par famille devrait traduire une

différence entre les sexes. L'une des stratégies " traditionnelles " attribuée à la femme qui lui permet de parer au divorce est d'avoir de nombreux enfants. L'expression souvent répétée pour décrire cette stratégie est la suivante : " il faut alourdir " teqqlu " l'homme (par les enfants) " Il serait plus facile à l'homme de répudier une femme sans enfants. Les enfants seraient le bouclier d'une épouse sans défense. Si cela est exact, on doit s'attendre à ce que la prolifération des enfants soit valorisée par les femmes. Il n'en est rien. Presque la moitié des femmes et des hommes sont pour deux enfants (hommes : 46% ; femmes : 45%) Un sur quatre seulement (hommes : 24% ; femmes : 27%) opte pour la famille nombreuse (plus de trois enfants) D'autres attitudes à l'égard des enfants (sécurité ou charge), de la décision du nombre d'enfants à avoir, la manière de les éduquer ne traduisent pas des attitudes opposées entre les sexes.

b. Le sens commun veut que les femmes soient plus solidaires que les hommes. Les femmes créent davantage des réseaux informels solidaires d'épargne/prêt (la plus fameuse est connue sous le nom de " daret ", " tour de rôle ") Par ailleurs, des acteurs de la société civile affirment souvent la qualité de la solidarité entre les groupes de femmes qui bénéficient des micro-crédits. Ces affirmations, qui restent partielles, renseignent sur la marginalité de la femme par rapport à l'argent mais aussi sur la volonté de dépasser cette marginalisation. Dans tous les cas, les résultats de l'ENV montrent que les taux des femmes qui n'ont jamais prêté (69% contre 45% chez les hommes) ou empruntés sont plus élevés que chez les hommes (61% contre 43%). Les femmes peuvent être pour la solidarité familiale sans en avoir les moyens. Mais il n'y a pas que les moyens financiers. Les visites aux parents sont encore plus rares chez les femmes que chez les hommes. Respectivement 21% et 32% visitent régulièrement leurs parents (au moins une fois par mois) et 49 % et 44 % le font de temps à autre. Le rapport à l'argent et la mobilité spatiale (visite des familles) indiquent plutôt la marginalisation sociale de la femme.

c. 58% des hommes et 43% des femmes approuvent le mariage précoce de la femme. Les hommes sont également plus nombreux (48%) que les femmes (35%) à opter pour le mariage précoce de l'homme. Les représentations de l'âge idéal du mariage ne recoupent pas de façon nette des conceptions opposées suivant le sexe. Mais on peut dire que les hommes sont davantage pour le mariage précoce qui est une valeur ancienne alors que les femmes sont pour le mariage tardif qui est une valeur plutôt nouvelle.

d. Les relations conjugales sont représentées de façon inégalitaire. La gestion financière est attribuée aux hommes. Cependant, il s'agit d'une représentation du pouvoir masculin qui n'est pas défendue seulement par les hommes. 72% des hommes et 60% des femmes pensent que la gestion du budget domestique est une tâche masculine. 65% des hommes et 50% des femmes pensent la même chose concernant les transactions immobilières. Il y a plus de femmes que d'hommes à être contre ces manifestations inégalitaires des rôles conjugaux. Mais cette différence s'estompe presque, lorsqu'il s'agit d'une attitude abstraite, c'est-à-dire d'une évaluation d'une norme sans lien avec une question pratique. 82% des hommes et 76% des femmes approuvent l'obéissance de l'épouse. C'est un autre exemple patent où les représentations " sexuées " n'opposent pas forcément les sexes.

1.4.4 L'instruction

L'influence de l'instruction est manifeste pour la majorité des thèmes. Le mariage précoce est rejeté par la majorité des instruits. Plus le degré d'instruction est élevé plus le taux de ceux qui l'approuvent diminue. Concernant le mariage précoce de la femme, on passe de 68 % chez les analphabètes à 31% chez les instruits

du secondaire puis à 12% chez les titulaires d'un niveau universitaire. On constate la même tendance concernant le mariage précoce de l'homme, on passe pour les mêmes catégories de 58% à 23% puis à 11%.

S'agissant du devoir de l'obéissance de l'épouse, 90% des analphabètes l'approuvent. Chez les instruits, les attitudes sont mitigées. Le taux diminue certes à mesure que le niveau d'instruction augmente mais il reste assez élevé. 65 % des instruits du secondaire et 47% des instruits universitaires approuvent l'autorité de l'époux. Lorsqu'on quitte cette question normative générale pour des questions déterminées, le taux baisse et varie sensiblement avec l'instruction. 76% des analphabètes sont pour la gestion masculine du budget domestique contre 30% chez les instruits universitaires. S'agissant des transactions immobilières, les taux baissent encore pour atteindre respectivement 68% et 23%.

Tableau : Répartition de la population selon le degré d'instruction (en %)

	Fréquence	%
Analphabètes	400	40,0
Ecole coranique	90	9,0
Fondamental	231	23,1
Collège, secondaire et professionnel	196	19,6
Supérieur	83	8,3
Total	1000	100,0

La majorité défend, indépendamment du degré d'instruction, l'autonomie des enfants dans le choix du conjoint. Cependant, même dans ce cas, le pourcentage croît à mesure que le degré d'instruction augmente. 73% des analphabètes et 95% des instruits universitaires sont pour l'autonomie du garçon dans le choix de l'épouse. Ces taux baissent lorsqu'il s'agit de l'autonomie de la fille, ils sont respectivement de 60 % et de 83%. L'attachement aux normes sociales anciennes se renforce dès qu'il s'agit de la femme, épouse ou future mariée.

Par rapport à une autre norme ancienne, l'évaluation négative semble plus simple. La majorité des répondants ne valorise guère la famille nombreuse. Cependant les pourcentages les plus bas sont enregistrés chez les instruits. 18% des titulaires d'un niveau universitaire apprécient la famille nombreuse contre 33% des analphabètes.

L'effet de l'instruction est presque nul pour les questions où le sens pragmatique l'emporte. 59% analphabètes et 53% des instruits souhaitent avoir un logement autonome. Concernant les visites des parents, aucune différence notable n'est enregistrées. Il faut seulement noter que les instruits ont plus tendance à célébrer la fête du sacrifice chez leurs familles.

1.4.5 Effet de la position sociale

L'effet de la position sociale est examiné à partir des occupations et des professions des enquêtés. Il faut d'abord noter que les classes retenues sont inégalement représentées. Les femmes au foyer viennent en

tête avec 36%. Elles sont suivies des chômeurs (12%) et des ouvriers agricoles (11%) Les cadres et les employés représentent 8%, les étudiants 4%.

Tableau : Répartition de la population selon des catégories socio-professionnelles

	Fréquence	%
Femmes au foyer	362	36,2
Ouvriers agricoles	109	10,9
Cadres moyens, employés	82	8,2
Exploitants agricoles	42	4,2
Chômeurs	116	11,6
Etudiants	40	4,0
Artisans, commerçants		
petits métiers	169	16,9
Autres	80	8,0
Total	1000	100,0

Sans entrer dans le détail des pourcentages, on peut dire que les valeurs anciennes, comme le mariage précoce et la famille nombreuse, sont davantage défendues par les exploitants agricoles, les ouvriers agricoles et les femmes au foyer. La majorité de ceux qui désapprouvent ces valeurs se trouvent parmi les employés et les étudiants. Par exemple, 76% des ouvriers agricoles et 48% des femmes au foyer approuvent le mariage précoce pour la femme contre 25% chez les employés et 21% chez les étudiants. 90% des ouvriers agricoles et 65% des femmes au foyer sont pour le monopole par l'époux de la gestion financière domestique contre 35% chez les employés et 38% chez les étudiants.

Il faut aussi noter que pour les valeurs relatives à l'éducation de l'enfant, l'écart est atténué entre les différentes catégories. Par exemple, 12% des ouvriers agricoles et 8% des femmes au foyer sont pour la sévérité et l'autorité contre 5% chez les employés et 3% chez les étudiants.

1.5. Conclusions

- Le mariage est fortement valorisé, fortement associé à la procréation ; le mariage sans enfants est presque impensable.
- Le mariage précoce est préféré pour la femme et le mariage tardif pour l'homme.
- La qualité la plus désirable chez le conjoint idéal, homme ou femme, est le maâqul. Le reste des qualités sépare les deux sexes. Le revenu stable est associé à l'époux, l'origine familiale et la hdaga à l'épouse.
- La division des rôles domestiques est fondée sur une différenciation sexuelle. Certaines tâches engageant la gestion du budget domestique sont l'apanage de l'homme. C'est dans le domaine de l'éducation des enfants que les relations entre les sexes sont plus ou moins égalitaires.
- L'obéissance est valorisée au niveau des relations conjugales. Elle est presque absente dans les relations parents/enfants qui doivent être fondées sur le dialogue et non pas sur l'autorité.

- L'autonomie des enfants et du couple est majoritairement voulue.
- Les enfants constituent encore une source de sécurité pour l'avenir. Mais c'est la famille restreinte qui est valorisée : la majorité opte pour la restriction du nombre d'enfants.
- La solidarité familiale reste une valeur centrale : les parents âgés doivent être pris en charge par les enfants et non pas par l'Etat ou les auspices de bienfaisance.

Après ce bref rappel, passons aux principales conclusions.

a. Le décalage entre l'idéal et le réel est fort. Le mariage est valorisé mais la majorité des jeunes est contrainte au célibat. Le mariage précoce est désirable, notamment pour la femme, mais en réalité c'est le mariage tardif qui objectivement s'impose.

b. Dans un processus de changement social, la congruence entre les valeurs et les structures sociales pose problème. On a noté le décalage possible entre les formes anciennes de solidarité basées sur la communauté de logement et du voisinage d'une part, et d'autre part les nouvelles structures familiales fondées sur l'autonomie de l'enfant et du couple. La question est de savoir comment la solidarité familiale sera fondée sur de nouveaux fondements consacrant l'autonomie des enfants (prise en charge par les enfants de services d'aide aux personnes âgées ?). La question qui se poserait prochainement est plus globale : quels types de valeurs fonderaient des relations où enfants et parents sont de plus en plus autonomes et de moins en moins interdépendants sur le plan financier ? Quels types de service les acteurs concernés (publics ou non) doivent concevoir pour accompagner les changements de structures familiales, à savoir les nouvelles formes de solidarité mais aussi les formes émergentes d'indifférence (abandon des personnes âgées). Il faut mettre l'accent sur ce type de rapport entre valeur et réalité, celui où objectivement une réalité changeante favorise moins la mise en œuvre d'une valeur ancienne à laquelle les gens sont encore affectivement attachés.

c. Considérons un second type de rapport où la valeur est en avance sur la réalité. Plusieurs enquêtes relatives au choix du conjoint montrent que l'influence des parents est encore grande, notamment pour les filles. Selon une enquête nationale récente, 65% des mariages des Marocaines sont arrangés par les parents. Seuls 16% des femmes déclarent avoir choisi elles-mêmes leurs conjoints et 3% l'ont fait sous l'influence d'une amie. Dans ce cas précis, le respect de la tradition s'oppose aux valeurs d'initiative, d'autonomie, de responsabilité de la personne. La même enquête montre aussi que plus la femme est instruite plus elle a de chance à négocier son autonomie. 63% des femmes ayant le niveau secondaire ou plus ont pu choisir elles-mêmes leurs conjoints contre seulement 12 % chez les femmes analphabètes.⁴

En fait les mariages sont souvent arrangés pour la fille. Mais l'idéal dégagé par l'ENV consacre l'autonomie du choix de la femme. De façon plus imagée, dans un cas, la valeur doit rattraper la réalité, dans l'autre, c'est la réalité qui doit se rapprocher de l'idéal auquel aspirent les gens. Les femmes n'ont pas encore les ressources nécessaires (instruction, emploi etc.) pour traduire leurs aspirations.

⁴ CERED, 1997, 49-54

d. Une conformité relative entre l'idéal et le réel est observée au niveau du nombre d'enfants par famille. L'écart se réduit entre la fécondité effective (3,72 enfants par famille) et la fécondité idéale (2,92 enfants par famille).

e. Après l'examen de la congruence entre les valeurs et la réalité, considérons maintenant la congruence des valeurs familiales entre elles. Il faut noter d'abord la tension entre des valeurs incompatibles sur le plan normatif : par exemple les valeurs d'autonomie et de dialogue seraient opposées à celles de la dépendance et de l'obéissance. La tension est fortement possible entre la solidarité familiale et l'autonomie du couple. Ces valeurs ne sont pas complémentaires. Elles peuvent même être incompatibles si le contenu individualiste de l'autonomie est **poussé**. Ceci est plus probable dans le cas où les familles en question disposent d'une autonomie financière.

D'autres relations familiales sont orientées par des valeurs opposées et contradictoires. Les relations entre parents et enfants, où un enjeu de pouvoir est quasi absent, tendent de plus en plus vers l'égalité, le dialogue et l'autonomie. Par contre les relations conjugales sont encore ambiguës. La coopération ne concerne souvent que les domaines traditionnellement réservés à la femme. Pour les domaines où l'enjeu matériel ou symbolique est grand, ce sont encore les valeurs de dépendance qui priment. Aux relations familiales sont associés tantôt l'obéissance, la hiérarchie, et la dépendance, tantôt le dialogue et l'autonomie. Deux types de relations familiales, deux types de valeurs. Le risque de conflits de valeur est grand dans ce genre de situation.

Cette situation conflictuelle peut avoir lieu si des valeurs opposées sont revendiquées par des personnes différentes : le fils revendique l'autonomie du couple et le père valorise la famille étendue. Elle peut surgir aussi lorsqu' une même personne, suivant les rôles joués, se réclame de valeurs opposées : en tant que père, il préfère dialogue avec son enfant et en tant qu'époux il valorise l'obéissance. Ces situations conflictuelles sont presque triviales dans des contextes de changement social.

1.1 Tableau : Valeurs dans la famille selon le milieu de résidence (en %)

	Urbain	Rural	Total	3
Approuve mariage précoce pour femme (moins 20 ans)	39	58	50,1	2 série
Approuve mariage précoce pour homme (moins 25 ans)	46	65	41,2	2 série
Nombre idéal d'enfants (1-2 enfants)	53,3	36,1	46,0	2 série
Nombre idéal d'enfants (4 et plus)	18,9	38,1	25,6	2 série
Enfant comme sécurité pour l'avenir	60,7	71,8	65,0	19
Enfant comme charge	11,3	12,6	11,8	19
Education des enfants : dialogue	79,7	64,6	73,8	29
Education enfants : sévérité, autorité	3,7	13,8	13,8	29
Epoux et épouse décident conjointement du nombre des enfants	68,9	53,3	62,8	31
Devoir d'obéissance de l'épouse	73,9	86,2	78,7	30
Epoux seul à décider du masrouf	53,1	86,2	66,0	32
Epoux seul à décider de l'achat : melk	48,4	71,0	57,2	33
Autonomie du logement	61,0	50,0	56,7	13
Autonomie dans le choix de l'épouse	82,1	74,6	79,2	22
Autonomie dans le choix de l'époux	71,5	59,5	66,8	23
N'a jamais prêté	57,2	56,4	56,9	43
N'a jamais emprunté	54,9	47,7	52,1	44
Célèbre la fête chez lui	49,5	53,3	51,0	42
Célèbrent la fête chez les parents	17,4	13,1	17,7	42
Visite parents au moins une fois par mois	30,6	33,8	31,2	37, 2 série
Visites parents de temps à autre	50	41	46,3	37 2 série

1.2 Tableau : Valeurs dans la famille selon l'âge (en %)

	18-24	25-34	35-44	45-59	60 et +	t
Approuve mariage précoce pour femme (moins 20 ans)	41,7	42,3	49,4	54,6	70	16
Approuve mariage précoce pour homme (moins 25 ans)	37,7	29	41	50,4	53,9	17
Nombre idéal d'enfants (1-2 enfants)	56,7	52,2	45,3	38,6	32,0	18
Nombre idéal d'enfants (4 et plus)	17,5	27,4	20,9	25,6	41,6	18
Enfant comme sécurité pour l'avenir	63,2	66,8	66,7	62,8	64,4	20
Enfant comme charge	63,2	66,8	66,7	62,8	64,4	20
Education des enfants : dialogue	78,4	77,7	67,9	72,9	72,0	35
Education enfants : sévérité, autorité	4,1	7,4	8,9	7,7	14,4	35
Epoux et épouse décident conjointement du nombre des enfants	67,3	71,1	64,1	56,0	49,2	37
Devoir d'obéissance de l'épouse à l'époux	70,8	75,8	76,1	82,6	93,2	36
Epoux seul à décider du masrouf	62,6	68,4	64,1	64,3	72,0	38
Epoux seul à décider de l'achat d'un melk	48,0	57,0	61,1	54,6	66,7	39
Autonomie du logement	40,4	57,8	67,1	60,9	50,8	13
Autonomie dans le choix de l'épouse	80,7	83,6	78,2	78,7	71,2	24
Autonomie dans le choix de l'époux	70,8	75,0	65,8	60,9	56,8	25

Tableau 1.3 : Valeurs dans la famille selon le sexe (en %)

	hommes	femmes	tableau
Age idéal du mariage pour femme	19,6 ans	20,4 ans	
Age idéal du mariage pour homme	24,7 ans	26,6 ans	
Approuvent mariage précoce pour femme (moins 20 ans)	57,9	42,5	Sexe, 17
Approuvent mariage précoce pour homme (moins 25 ans)	48,3	34,6	Sexe 16
Nombre idéal d'enfants par famille (1-2 enfants deux)	46,6	45,4	Sexe 18
Nombre idéal d'enfant par famille (4 et plus)	23,8	27,3	Sexe 18
Enfant comme sécurité pour l'avenir	62,4	67,5	Sexe
Enfant comme charge	12,3	11,4	Sexe
Education des enfants basée sur le dialogue	77,3	70,5	Sexe
Education enfants basée sur sévérité, autorité	6,5	8,8	Sexe
Epoux et épouse décident conjointement du nombre des enfants	68,7	76,7	Sexe 19
Devoir d'obéissance de l'épouse à l'époux	81,8	75,7	
Epoux seul à décider du masrouf	72,4	59,9	Sexe 38
Epoux seul à décider de l'achat d'un melk	65,0	49,7	Sexe 39
Autonomie dans le choix de l'épouse	77,7	80,6	Sexe
Autonomie dans le choix de l'époux	63,0	70,5	sexe
N'ont jamais prêtés	44,8	68,5	Sexe 48
N'ont jamais emprunté	43,4	60,5	Sexe 49
Célèbrent la fête chez eux	45,2	56,6	Sexe 47
Célèbrent la fête chez les parents	21,7	10,0	Sexe47
Visites parents au moins une fois par mois	32,3	20,6	Sexe 46
Visites parents de temps à autre	44,0	49,1	Sexe 46

Tableau 1.4 : Attitudes selon le niveau scolaire (en %)

	Sans	Coranique	Fondamental	Secondaire	Sup.	T
Approuve mariage précoce pour femme (moins 20 ans)	68,2	63,3	42,9	31,6	12,2	16
Approuve mariage précoce pour homme (moins 25 ans)	58,4	58,9	31,6	22,5	11	17
Nombre idéal d'enfants par famille (1-2 enfants)	35,2	34,1	55,4	57,9	55,4	18
Nombre idéal d'enfant par famille (4 et plus)	33,4	31,8	17,3	20	18	18
Enfant comme sécurité pour l'avenir	69,0	66,7	67,5	58,7	51,8	20
Enfant comme charge	15,5	14,4	10,0	7,7	6,0	20
Education des enfants basée sur le dialogue	65,3	70,0	84,8	76,0	83,1	35
Education enfants basée sur sévérité, autorité	14,3	7,8	1,3	4,6	1,2	35
Epoux et épouse décident conjointement du nombre des enfants	65,3	73,3	71,9	81,1	91,6	19
Devoir d'obéissance de l'épouse	90,0	84,4	79,7	65,3	47,0	36
Epoux seul à décider du masrouf	75,5	68,9	66,7	59,7	30,1	38
Epoux seul à décider de l'achat d'un melk	67,8	53,3	61,0	47,4	22,9	39
Autonomie du logement	58,5	54,4	53,2	59,7	53,0	13
Autonomie dans le choix de l'épouse	73,3	72,2	78,8	88,3	95,2	24
Autonomie dans le choix de l'époux	59,8	61,1	68,0	75,5	83,1	25
N'ont jamais prêtés	59,0	53,3	66,2	47,4	47,0	49
N'ont jamais emprunté	52,0	45,6	58,4	50,0	47,0	50
Célèbrent la fête chez eux	65,8	65,6	44,2	34,2	22,9	48
Célèbrent la fête chez les parents	13,2	12,2	22,1	32,1	42,2	48
Visites parents au moins une fois par mois	29,6	30	32,8	33,6	27,7	47
Visites parents de temps à autre	49,3	40,0	39,8	46,9	55,4	47

Tableau 1.5 : Valeurs familiales et position sociale

	FF	OA	cdr	EA	chm	etd	Arti	t
Approuve mariage précoce pour femme (moins 20 ans)	48,1	76,1	24,4	73,8	35,7	20,5	44,4	161 616/16
Approuve mariage précoce pour homme (moins 25 ans)	38	64,3	20,8	57,2	30,4	10,2	44,9	
Nombre idéal d'enfants (1-2 enfants)	42,2	35,8	58,5	28,6	60,3	60,0	50,6	
Nombre idéal d'enfants (4 et plus)	27,3	28,4	12,2	47,6	23,3	12,5	19,6	
Enfant comme sécurité pour l'avenir	71,0	78,0	51,2	69,0	62,1	52,5	55,6	20
Enfant comme charge	11,6	12,8	12,2	16,7	2,6	2,5	16,0	20
Education des enfants basée sur le dialogue	70,4	71,6	84,1	71,4	76,7	85,0	75,7	36
Education enfants basée sur sévérité, autorité	8,3	11,9	4,9	11,9	6	2,5	3	36
Epoux et épouse décident conjointement du nombre des enfants	61,3	53,2	78,0	40,5	73,3	85,0	60,9	37
Devoir d'obéissance de l'épouse à l'époux	81,2	87,2	57,3	85,7	72,4	47,5	81,7	36
Epoux seul à décider du masrouf	64,9	89,9	35,4	90,5	58,6	37,5	73,4	38
Epoux seul à décider de l'achat d'un melk	53,9	80,7	30,5	76,2	44,8	32,5	69,2	39
Autonomie du logement	64,9	49,5	67,1	28,6	48,3	47,5	58,6	13
Autonomie dans le choix de l'épouse	79,0	70,6	91,5	64,3	81,0	92,5	83,4	24
Autonomie dans le choix de l'époux	68,5	55,0	79,3	47,6	74,1	80,0	66,3	25

Note : FF : femmes au foyers ; OA : Ouvriers agricoles ; CDR : Directeurs + Cadres moyens + employés ; EA: Exploitants agricoles ; CH : chômeurs ; ET : Etudiants ; AR : Artisans + commerçants+ petits métiers

■ 2. Valeurs, religion et tradition

2.1. Attachement à la tradition

a. La culture traditionnelle est souvent présentée comme un système homogène de valeurs, de normes et de croyances. L'homogénéité culturelle est dans ce cas un critère essentiel qui oppose la culture traditionnelle à la culture moderne. Celle-ci est caractérisée par l'hétérogénéité, la multiplicité des valeurs et des choix culturels offerts aux individus. Une personne a la possibilité, en raison des contextes sociaux différents où elle agit, d'adopter des valeurs différentes, voire opposées. Ceci contraste avec la société traditionnelle où les normes et les valeurs sont plus cohérentes, où les modèles alternatifs de conduite sont limités.

Le Maroc traditionnel (pré-colonial) est rarement perçu comme socialement et culturellement homogène. L'approche la plus fréquente souligne sa diversité et son hétérogénéité sociales, linguistiques, politiques et culturelles : les tribus et le makhzen, les Arabes et les Berbères, les nomades (plaine, steppes, désert) et les sédentaires (montagne, oasis) etc.

Il est simplificateur de définir exclusivement la culture traditionnelle tantôt par l'homogénéité tantôt par l'hétérogénéité. En soi, la culture traditionnelle n'est ni homogène ni hétérogène. En parlant de société traditionnelle, on ne sait pas s'il s'agit d'une communauté restreinte comme une tribu, d'une société plus large comme une ville ou d'une société globale comme un pays. L'homogénéité peut être forte à l'échelle d'une tribu, moins à l'échelle d'une cité et encore moins à l'échelle d'un pays comme le Maroc.

D'un autre côté, la modernité est traversée par des processus sociaux consacrant à la fois l'homogénéité et la diversité culturelle. Il est vrai que l'urbanisation favorise la diversité culturelle. Mais en même temps d'autres processus culturels et politiques (le nationalisme et l'Etat centralisateur, avec son appareil éducatif et médiatique) favorisent l'homogénéité culturelle.

Au Maroc, l'attachement à la tradition est généralement valorisé. Ce qui est des fois remis en cause, ce n'est pas la tradition en tant que telle mais tel ou tel élément traditionnel. L'évaluation se fait selon divers critères. Certaines traditions sont bannies parce que jugées hétérodoxes, d'autres sont rejetées au nom de la science et du progrès. Cependant, la position la plus fréquente vise à combiner la tradition et la modernité. Ceci est valable pour plusieurs domaines aussi divers que le politique, le festif, le vestimentaire, le culinaire, l'architecture, l'ameublement etc. Le problème se pose lorsque, dépassant ce niveau général du principe, on traite de questions particulières.

b. La tradition réfère aux normes et valeurs qui devaient orienter, depuis quelques générations, les relations sociales. Certaines traditions familiales, qui ont été déjà évoquée, seront examinées sous ce nouvel angle de l'attachement à la tradition.

La majorité approuve le mariage. Mais on ne peut conclure que les gens qui approuvent le mariage sont traditionnels, ni que ceux qui approuvent le célibat sont moins traditionnels. L'institution du mariage peut

être approuvée pour différentes raisons qui ne sont pas seulement traditionnelles ou religieuses. C'est dans le cadre de l'institution elle-même que des changements peuvent être observés. Traditionnellement ce sont les parents qui décidaient le choix du conjoint. La " norme " était plus intransigeante pour la femme que pour l'homme. Voici ce qu'écrit Westermarck qui a observé dans les années 1910 les cérémonies du mariage dans différentes régions du Maroc : " Au Maroc, la règle universellement suivie est que les parents d'une jeune fille la marient sans lui demander son consentement. Il n'est pas rare non plus qu'ils arrangent à leur guise le mariage de leur fils, même adulte, et la coutume peut lui imposer de déférer à leurs désirs " (Westermarck, [1914], 1921, 19-20)

A présent, la majorité approuve l'autonomie des enfants quant au choix du conjoint. Ceci rompt, sur le plan des valeurs en tout cas, avec la tradition dominée par les mariages arrangés. D'autres attitudes rompent avec la tradition : la valorisation du dialogue dans les relations entre parents et enfants, du couple conjugal et de son autonomie. La norme était de continuer à vivre avec les parents même après le mariage.

Sur d'autres points, la famille est restée proche de la tradition. C'est le cas des relations conjugales fondées sur l'obéissance et sur une **répartition** par sexe des rôles où des tâches sont, quasi exclusivement, attribuées à l'homme. Est, également, traditionnelle, la représentation de l'enfant comme une sécurité pour l'avenir.

c. Dépassant le cercle familial, les répondants sont invités à apprécier le degré d'attachement à la tradition. 67% trouvent que les Marocains et les Marocaines sont moins attachés à la tradition que la génération précédente et 74% trouvent qu'ils sont plus attachés à la tradition que la génération suivante. C'est presque trivial : chaque génération trouve que la génération qui la précède est plus respectueuse de la tradition et que celle qui lui succède l'est moins. Le respect de la tradition s'affaiblirait au fil des générations.

Pour apprécier de façon plus précise l'attachement à la tradition, des questions sont posées au sujet de valeurs traditionnelles que résumant les notions de kelma et de niya. Le mot kelma est polysémique. L'un de ses sens est proche de celui signifié par l'expression française ou anglaise : " avoir le dernier mot ", " to have the last word " Une personne qui a la kelma est une personne qui détient le pouvoir. Mais ce n'est pas dans ce sens que la kelma a été employé dans l'enquête. L'usage examiné réfère à la valeur de la parole donnée. " Untel a la kelma " signifie qu'il honore sa parole, ses engagements. Il serait offensé si on lui propose un contrat écrit car cela met en doute la valeur de sa parole. En plus de la notion de pouvoir, le mot kelma réfère à une série de valeurs : le respect de la parole donnée l'honnêteté et la confiance.

La niya est également une notion complexe. Elle a un double sens, religieux et social. Sur le plan religieux, elle réfère à l' " intention ", une condition indispensable qui doit précéder plusieurs obligations religieuses comme la prière et le **jeûne**. Une personne qui a été dans l'impossibilité de manger pour des raisons matérielles, ne peut à la fin de la journée considérer son abstinence forcée comme un **jeûne**. L'élément intentionnel faisant défaut.

Les usages sociaux de la niya sont multiples. Lorsqu'on dit d'une personne qu'elle a la niya, cela veut dire qu'elle a la foi, qu'elle est sûre d'elle-même et de ses croyances. Le sens commun veut que la niya **ait prévalu** dans le passé. **Auparavant**, tout marchait (transaction commerciale, mariage, rite de **guérison** etc.) parce que les gens avaient la niya.

Dire d'une personne qu'elle est niya c'est dire qu'il y a une continuité entre son intention et sa conduite. La niya implique une relation simple et directe entre l'intention, le dire et le faire. Elle inspire la confiance entre les gens, elle réfère à la sincérité, à la transparence, à la franchise, à la droiture et s'oppose à l'hypocrisie, le doute, le scepticisme, les stratagèmes etc.

La niya est certes une vertu. Mais, contrairement à la kelma, il s'agit d'une vertu qui est **perçue**, dans d'autres contextes, comme un défaut. La personne niya devient une personne naïve. Ce qui est positif dans un contexte **devient** péjoratif dans un autre. Dire aux gens exactement ce qu'on pense, ce qu'on a l'intention de faire, croire que ce que les gens disent est vraiment ce qu'ils pensent et font sont des attitudes qui relèvent de la naïveté. Ne plus être niya c'est apprendre à cacher ses intentions, ses sentiments, c'est douter des intentions et des sentiments des autres, c'est croire qu'il y a un abîme entre l'intention et l'acte.

Les questions posées aux enquêtés concernent la kelma et la niya en tant que vertus traditionnelles. Plus précisément, il s'agit de savoir si on pense que les Marocains et les Marocaines respectent encore la " kelma " et croient encore dans la niya. Seuls 31% estiment que les gens d'aujourd'hui sont encore imprégnés par la niya et 27% qu'ils respectent la parole donnée. Concernant ces deux principes clés de régulation des relations sociales, le degré de l'attachement à la tradition peut être jugé faible.

Ces appréciations de la " niya " et de la " kelma " sont générales **et ne** concernent que les conduites des autres. Ceci peut refléter une idée reçue selon laquelle toutes les valeurs traditionnelles sont en voie de déperdition. Pour connaître comment le répondant apprécie sa propre attitude à l'égard de la niya et la kelma, il est mis dans une situation où les deux notions sont combinées. La question est ainsi **formulée**: " Dans une relation d'affaire ou de coopération avec un tiers que vous venez de connaître, votre première réaction serait-elle la confiance, la défiance ou l'indifférence ? " 29% seulement feront confiance à leur nouveau partenaire contre 65% qui pensent que la règle à appliquer au début d'une relation doit être la défiance qui est exclusive des valeurs de la " niya " et de la " kelma "

d. L'un des domaines pratiques où la référence à la tradition était forte est celui de la médication. Pour des raisons économiques et culturelles, les gens recourent encore aux recettes et aux rites traditionnels de guérison. Mais dans quelle proportion ? Les enquêtés sont invités à choisir, par ordre de priorité, deux options parmi les solutions suivantes, les soins traditionnels, la ziara, le pharmacien, le médecin et l'infirmier. Le recours au médecin vient en premier lieu (46%), puis les soins traditionnels (25%), la pharmacie (24%) La zaiara n'est citée que par 2%.

Si on groupe les recours selon qu'ils sont traditionnels (soins traditionnels et ziara) ou modernes (pharmacien, médecin et infirmier), nous remarquons que la majorité (72%) recourt aux pratiques modernes.

La médication traditionnelle est fortement rejetée. Dans ce cas l'alternative, la médication moderne, est claire et valorisée. A la différence de la médication traditionnelle, la niya et la kelma ne sont pas dévalorisées. Préférer la défiance à la confiance, ne fait pas de la défiance une valeur désirable. C'est un cas où le préféré n'est pas forcément préférable. Dans le domaine de la médication, comme dans le domaine des relations sociales, les arguments seraient pragmatiques. Le préférable peut être pour les gens la prévalence de la confiance. Mais de nos jours, vouloir se conformer au préférable serait un signe de naïveté. C'est dans ce sens que le pragmatique l'emporte des fois sur le préférable.

2.2 Pratiques religieuses

a. Concernant la pratique de la religion, l'indicateur choisi est la prière. Car, comparé à d'autres obligations religieuses, elle est la plus régulière. La majorité (72%) prie de façon régulière, 14% de façon interrompue et 14 % ne prient pas. Ces chiffres ne peuvent être interprétés que dans une perspective dynamique et comparative. Or les études précédentes se sont limitées à la population des jeunes et des étudiants. Pour ces catégories, les taux de la pratique régulière baisse respectivement à 50% et 65%.

Parmi les élèves enquêtés par Adam en 1961, la majorité (80 %) affirmait l'étiollement de la religion. Doit-on conclure au recul de la religion chez les élèves Marocains d'après l'indépendance ? La question de la sécularisation progressive des sociétés, du recul de la religion, doit être nuancée. Les processus de changement ne sont ni linéaires ni irréversibles. C'est ce que montrent des recherches récentes sur les pratiques religieuses. Selon une enquête menée auprès d'étudiants au début des années 1980, seuls 8 % font la prière régulièrement, 26 % occasionnellement et 49 % ne la font pas (Tozy). Une autre enquête réalisée en 1992 révèle que 54% des étudiants font la prière. On ne peut conclure à l'absence du religieux lorsque seuls 8% des étudiants font régulièrement la prière et moins encore au retour du religieux lorsque la proportion des pratiquants " augmente " Le retour du religieux (si cette expression a un sens) n'est pas un processus irréversible. S'agissant toujours de la pratique de la prière chez les étudiants, une troisième enquête de 1996 enregistre une " diminution " de 10 points par rapport à celle de 1992.

b. Les pratiques et les croyances religieuses dites populaires sont associées au culte des saints, à la ziara. C'est une pratique qui a été fréquemment critiquée par des réformateurs religieux. Il est plus facile et plus gratifiant de s'afficher contre la ziara. Les rares enquêtes sur la pratique de la ziara chez les jeunes montrent qu'elle est de moins en moins valorisée. Dans la présente enquête, deux questions sont posées relativement à la pratique et à l'attitude à l'égard de la ziara. 47% sont contre et 40% l'approuvent. La pratique de la ziara est en conformité avec les attitudes. 53% ne visitent jamais les sanctuaires, 11% pratiquent la ziara de façon régulière et 33% la font occasionnellement.

2.3. Sources d'informations

Concernant, l'attachement à la religion, 64% pensent qu'il était plus fort chez la génération des parents que la leur. La proportion diminue lorsqu'il s'agit de la connaissance de la religion, 49% pensent que la génération précédente connaît mieux la religion. La différence entre générations est **davantage** située sur le plan de la connaissance que celui de la pratique.

Traditionnellement la connaissance religieuse a de multiples sources : en plus de la famille où la connaissance est transmise de façon informelle, il existe des agences spécialisées dans la transmission de la connaissance religieuse : les principales sont la mosquée, l'école coranique et la confrérie. Ces agences traditionnelles ont été " concurrencées " par l'école et les médias modernes.⁵ L'identification des sources d'information en matière religieuse, permet d'apprécier, même de façon vague, l'importance de cette " concurrence ".

⁵ Ici rien ne peut être dit sur le contenu de l'information, traditionnel ou moderne, qui ne dépend pas du caractère moderne ou traditionnel du médium.

On peut aussi examiner les sources d'informations en distinguant les sources contrôlables par l'Etat de celles qui sont diffusées dans le marché et notamment le marché informel sur lequel l'Etat a peu de prise. Le marché de l'information religieuse a subi un grand changement durant les deux dernières décennies. La diffusion du livre et l'irruption de la cassette, des CD, de l'internet complexifient la configuration des sources d'informations. Il est difficile, en l'état actuel des études en la matière, de connaître les valeurs religieuses qui circulent dans ce marché. Comprendre le changement des valeurs religieuses implique une connaissance de ce nouveau marché des valeurs où se diffuse de "nouvelles" manières de penser, de sentir et d'agir.

Les résultats de l'enquête permettent d'esquisser les nouveaux contours de ce marché et sa place dans le paysage général des sources d'information. L'accès direct à l'information est entrain de complexifier le paysage des valeurs notamment religieuses et d'accroître leur hétérogénéité. Aux répondants, il est demandé de choisir trois sources d'information au maximum sur une liste qui en comprend douze. Le choix n'a pas à être fait par ordre de priorité. La télévision et la mosquée occupent une place prépondérante. 50% citent les chaînes marocaines, 23% les chaînes arabes et 59% la mosquée. Dans le domaine religieux le recours aux relations interpersonnelles est relativement secondaire. 31% s'adressent à des amis ou à des collègues et 17% à des membres de la famille.

Le marché de l'information religieuse est assez diversifié. Une bonne partie s'informe à travers le livre (38%), les cassettes audio (35%) Rares encore sont ceux qui recourent à l'internet (5%) et aux cassettes vidéo, DVD ou VCD (5%) Contrairement à la télévision et à la mosquée, les moyens d'information qui nécessitent un capital scolaire sont encore secondaires. Compte tenu de cette condition, on peut supposer que le médium qui connaîtra une progression plus rapide sera le VCD largement associé au marché informel de circulation des valeurs religieuses.

La centralisation des sources de diffusion des valeurs est de plus en plus impossible. Tenant compte de la nouvelle structure du marché des valeurs religieuses, ni l'Etat, ni ses appareils (télévision, école) ne peuvent constituer une source exclusive des valeurs religieuses. Il faut noter que les perspectives de l'avenir vont dans le sens de l'accès direct à l'information et donc de la possibilité de la rechercher plutôt que de la subir.

84%, des répondants possèdent une télévision, 47% une antenne parabolique, 25% un lecteur DVD ou VCD, 6% un ordinateur. C'est dire que les possibilités de la diversification des valeurs sont encore plus grandes. Il faut imaginer la structure des sources de l'information suite à la généralisation des paraboles, des ordinateurs, des nouveaux média, et surtout de l'instruction. La diversité des menus proposés imposera de nouvelles formes d'intégration normative.

2.4. Variations

2.4.1 Le milieu de résidence

a. Les pratiques religieuses en milieu rural seraient dominées pas la prolifération du rituel, de moussems, d'images concrètes du sacré, de la médiation religieuse (saints et leurs descendants). Ce qui est appelé religion populaire serait plus pratiquée en campagne qu'en ville. 19% des ruraux et 6% des citadins pratiquent fréquemment la ziara. Ceux qui n'ont jamais visité un sanctuaire sont plus nombreux en ville (61%) qu'en campagne (42%) 55% des citadins désapprouvent la ziara contre 36% chez les ruraux.

La pratique régulière de la prière ne révèle pas une grande différence entre l'urbain (75%) et le rural (69%) Il faut cependant noter que le taux des gens qui ne font pas la prière est plus élevé en campagne (19%) qu'en ville (11%) Même si la pratique religieuse n'est pas citée comme une qualité essentielle dans le choix de l'époux et de l'épouse, il reste que ce sont les citadins (17%) qui la citent plus que les ruraux (8%).

b. 53 % des citadins et 48% des ruraux citent la télévision comme étant leur première source d'information religieuse. Les proportions s'inversent lorsqu'il s'agit de la mosquée citée par 54% des citadins et 67% des ruraux. Les relations personnelles comme véhicules de l'information sont plus fortes en milieu rural (65%) qu'en milieu urbain (46%) Il faut aussi remarquer que la radio est plus citée par les ruraux (38%) que par les citadins (14%) Par rapport au marché de l'information, le livre est peu utilisé en campagne (20% contre 47%) Mais pour les média qui ne nécessitent pas un capital scolaire, la tendance est vers le rapprochement comme pour les cassettes audio (urbain : 37% ; rural : 31%).

c. Dans le domaine des relations sociales, les citadins sont plus sceptiques et plus méfiants. Ils sont nombreux à penser que les valeurs anciennes de confiance ne sont plus respectées. 60% d'entre eux (contre 46% des ruraux) pensent que les gens ne sont plus imprégnés par la niya et ne respectent plus la parole donnée. 70% pensent qu'il ne faut pas être confiant au commencement d'une relation sociale (contre 58% chez les ruraux).

On peut noter que la dimension interpersonnelle des pratiques religieuses est encore plus observable en campagne qu'en ville. Mais comparé au passé, on peut supposer que la campagne marocaine est entrain de perdre le caractère interpersonnel des pratiques sociales en général et religieuses en particulier. Presque la moitié des ruraux n'ont plus confiance dans autrui. Un sur cinq approuve la ziara, une pratique religieuse qui privilégie la médiation personnelle. A peine la moitié recourt aux relations interpersonnelles pour s'informer sur la religion. La dépersonnalisation des relations sociales qui caractérise la ville touche quand même la moitié des ruraux.

2.4.2 L'effet de l'âge

Les jeunes seraient moins conformistes sur le plan religieux. Peu de jeunes (5% contre 24% chez les seniors) visite fréquemment les sanctuaires. Plus de la moitié (53% contre 33% chez les seniors) désapprouve la ziara. La différence entre jeunes et adultes ne se limite pas aux pratiques dites populaires, elle concerne aussi la prière : 50% des jeunes prient régulièrement contre 94% des seniors. Les jeunes sont moins attachés aux pratiques religieuses et rituelles que les adultes.

Sur le rapport des Marocains à la tradition, l'écart est faible (4 points) : plus de la moitié des jeunes et des adultes trouvent que les gens ne croient plus à la niya et ne respectent plus la parole donnée.

Les trois premières sources d'information religieuse des jeunes sont la télévision (67%), les livres (53%) et la mosquée (47%) Pour les seniors, la mosquée vient en premier lieu (89%), suivie de la télévision (54%) et de la radio (41%). Dans un paysage médiatique diversifiée, la mosquée est la source importante d'information pour les seniors. Pour les jeunes, l'accès direct aux livres et à la cassette (35%) est accompagné par l'affaiblissement de l'usage des véhicules interpersonnelles de l'information. 23% y recourent contre 72%

chez les seniors. Le taux des internautes qui sont tous des jeunes est encore infime (6%) mais s'annonce comme un élément discriminatoire future entre les jeunes et les adultes. C'est une question à suivre.

2.4.3 Féminin et masculin

L'attachement à la tradition est souvent associée à la femme. La littérature et le sens commun présentent souvent la femme comme la gardienne et l'ultime refuge de la tradition. La visite des sanctuaires et autres pratiques similaires sont associées à la femme. Les résultats de l'enquête montrent que pour plusieurs aspects, la variation notée entre les sexes est faible. Les écarts sont minimes entre les hommes et les femmes quant au recours à la médication traditionnelle (27% contre 23%), à la visite régulière des sanctuaires (11% contre 12%), à l'attitude négative à l'égard la ziara (38 % contre 41%) Le même pourcentage d'hommes et de femmes (54%) pense que les gens ne croient plus à la niya. Le pourcentage des femmes (74%) qui pratiquent régulièrement la prière est un peu plus élevé que celui des hommes (70%).

Au niveau des sources d'information, hommes (67%) et femmes (54%) citent majoritairement la mosquée. Il faut remarquer que le fait que les femmes fréquentent massivement la mosquée est un fait récent. Traditionnellement la mosquée a été essentiellement un espace masculin. Les différences entre hommes et femmes concernent notamment l'accès au livre (respectivement cité par 47% et 20%), aux chaînes de télévision arabe (respectivement citées par 32% et 7%) La radio est davantage citée par les femmes (23% contre 15% chez les hommes)

2.4.4 L'effet de l'instruction

Plus on est instruit plus on est sceptique ! Les instruits sont les plus nombreux à croire à l'étiollement des valeurs liées à la confiance comme la niya et la kelma (universitaires : 71% ; analphabètes : 47 %). Ils sont aussi plus nombreux à ne pas accorder la confiance au commencement d'une relation sociale (universitaires: 76% ; analphabètes : 58%).

Les attitudes négatives à l'égard de la ziara devraient être plus fréquentes chez les instruits. Ceux-ci auraient tendance à s'écarter des pratiques jugées populaires. En effet, plus on est instruit plus le taux de désapprobation augmente : il passe de 33% chez les analphabètes à 64% chez les instruits du secondaire puis à 78% chez les universitaires. Peu d'instruits (6 % contre 19% chez les analphabètes) visite fréquemment les sanctuaires.

Par contre la pratique régulière de la prière ne varie aucunement avec l'instruction. Excepté les instruits de l'école coranique qui enregistrent le taux le plus élevé (86%), le reste des catégories connaît des taux assez proches. 77% des analphabètes et 71% des universitaires font régulièrement la prière. Dans le cas d'une obligation rituelle religieuse, ce n'est pas tant la pratique qui devait varier selon l'instruction mais les idées et les connaissances religieuses qui l'accompagnent.

La télévision reste une source importante pour toutes les catégories. Excepté les universitaires dont la moitié cite les chaînes étrangères, tous regarde davantage les chaînes nationales. La nature écrite des sources est discriminatoire. Il est évident que les sources écrites et orales n'attirent pas de la même façon

les instruits et les non instruits. Il est trivial de constater que le recours au livre augmente avec le degré de l'instruction. La radio constitue une source d'information secondaire, mais elle est davantage citée par les analphabètes (35%) que par les universitaires (9%).

La diversité des sources d'information chez les instruits est accompagnée par la marginalisation des véhicules interpersonnels de l'information, 25% des universitaires et 83% des analphabètes citent la famille, les collègues ou les amis.

Plus les gens sont instruits moins ils recourent à la mosquée, et de façon générale aux cadres interpersonnels de diffusion de l'information. La mosquée sera pour les instruits davantage un lieu de prière qu'une source d'information. Celle-ci sera recherchée là où elle se trouve, à l'étranger, dans les livres, les cassettes, et accessoirement sur les sites électroniques.

2.4.5 Effet de la position sociale

Les employés et les étudiants sont les plus sceptiques quant au maintien des valeurs traditionnelles. 70% des employés et 68% des étudiants pensent que les gens ne croient plus dans la niya contre 50% chez les femmes au foyer et les ouvriers agricoles. Concernant l'attitude positive à l'égard de la ziara, les étudiants et les employés enregistrent les taux les plus faibles (respectivement 18% et 22%), les femmes au foyer et les ouvriers agricoles les taux les plus élevés (45%).

Concernant la prière, les femmes au foyer enregistrent le taux le plus élevé des pratiquants (76%) Exceptés les chômeurs qui réalisent le taux le plus faible (56%), pour le reste des catégories les variations sont minimales (entre 65% et 68%).

La mosquée comme source d'information est majoritairement citée par les exploitants agricoles (81%), les ouvriers agricoles (78%) Elle est moyennement citée par les employés et les étudiants (43%) et faiblement par les femmes au foyer (28%).

L'auditoire des chaînes de télévision locales et des chaînes étrangères a tendance à se distinguer. 45% des étudiants et autant chez les employés optent pour les chaînes étrangères arabes.

2.5. Conclusions

a. La famille serait le refuge des valeurs et des pratiques traditionnelles (solidarité, cérémonies, rites domestiques). Cependant, sur certains points on remarque un début de rupture avec la tradition : la désapprobation des mariages arrangés par les parents, le recul d'une conception autoritaire des relations entre parents et enfants, la valorisation du dialogue, du couple conjugal et de son autonomie. Ce n'est pas le cas des relations conjugales fondées sur l'obéissance et sur une division discriminatoire de rôles.

La tradition n'a pas partout la même force. Dans certains contextes sociaux les gens n'ont plus de fortes raisons pour maintenir certaines valeurs et pratiques traditionnelles. Le domaine de la médication reste paradigmatique à cet égard. C'est l'un des domaines où la tradition s'estompe de façon manifeste.

Les enquêtés affirment l'étiollement des principales vertus traditionnelles qui inspirent la confiance dans les relations sociales. Sans l'ériger en valeur, c'est la défiance qui est jugée pratique. C'est une situation où c'est le sens pratique et non le préférable qui oriente les actions sociales.

b. Sur le plan de la pratique religieuse, les données manquent pour apprécier son renforcement ou sa diminution. La présente enquête peut devenir un repère dans le temps pour les études à venir. On peut cependant avancer que le marché de l'information religieuse a subi un grand changement : les moyens d'information sont divers et sont de moins en moins contrôlables par l'Etat. C'est davantage la logique de la communication de masse qui imprègne le religieux plutôt que le contraire : le rapport au religieux aurait tendance à devenir anonyme, directe et individuel. Le libre accès à l'information favorise l'autonomie de l'individu et par conséquent la diversité et l'hétérogénéité des valeurs. La solution résiderait de moins en moins dans le renforcement de la centralisation des principales sources de diffusion de valeurs que dans la régulation par l'Etat du nouveau marché des valeurs.

2.1 Tableau : Valeurs religieuses selon le milieu de résidence (en %)

	Urbain	Rural	Total
Les gens ne sont plus imprégnés par la niya	59,2	45,6	53,9
Les gens ne respectent plus la kelma	62,6	46,4	56,3
N'a pas confiance dans un tiers lors des affaires	69,8	57,7	65
Recours aux soins traditionnels	24,2	37,5	35,4
Prie régulièrement	74,8	68,7	72,4
Ne fait pas la prière	11	18,5	13,9
Visite fréquemment les sanctuaires	6,4	19	11,3
Ne visite jamais les sanctuaires	60,5	42,3	53,4
Pour la visite des sanctuaires	30,5	54,6	39,9
Contre la visite des sanctuaires	54,9	35,6	47,4
Sources d'information (trois)			
Chaînes TV marocaines	52,5	47,9	50,1
Chaînes Tv par satellite	31,5	6,9	22,6
Radio	13,5	37,7	25,1
mosquée	53,6	67,2	58,9
famille	14,5	23,3	16,9
amis et collègues	31	41,5	31,1
livres	46,5	20,1	37,9
Cassettes	37,1	31,2	35,2
DVD et VCD et vidéo	3,7	6,7	4,9
Internet	4	0	2,7

2.2 Tableau : Valeurs religieuses selon l'âge (%)

	18-24	25-34	35-44	45-59	60 et +
Les gens ne sont plus imprégnés par la niya	57,9	55,1	51,7	51,2	54,5
Les gens ne respectent plus la kelma	59,6	56,6	58,1	51,2	56,1
N'a pas confiance dans un tiers lors des affaires	67,8	68,8	71,8	55,6	57,6
Prie régulièrement	50,3	68,0	68,4	87,0	93,9
Ne fait pas la prière					
Visite fréquemment les sanctuaires	5,3	7,8	11,1	12,6	24,2
Ne visite jamais les sanctuaires	66,7	60,2	56,8	45,9	28,8
Pour la visite des sanctuaires	36,8	30,9	38,9	45,4	54,5
Contre la visite des sanctuaires	52,6	57,8	47,0	39,6	33,3
Sources d'information (trois)					
Chaînes TV marocaines	41,3	55,8	51,7	52,2	40,5
Chaînes Tv par satellite	26	24,1	20,5	26,5	13,3
Radio	19	19,7	16,3	23,7	40,9
mosquée	46,7	48,3	59,9	66,2	89,3
famille	16,5	11,7	19,5	20,8	23,3
amis et collègues	35,7	30,5	36,1	38,2	38,6
livres	52,8	50,2	28,8	27,1	15,0
Cassettes	34,9	39,7	41,3	29,4	22,2
Internet	6,3	3,0	2,6	0	0

2.3 Tableau : Valeurs religieuses selon le sexe (%)

	M	F	T
Les gens ne sont plus imprégnés par la niya	54,0	53,8	52
Les gens ne respectent plus la kelma	57,1	55,6	53
N'a pas confiance dans un tiers lors des affaires	69,3	61,1	54
Recours aux soins traditionnels	27,0	22,9	164
Prie régulièrement	70,3	74,4	55
Ne fait pas la prière	16,4	11,5	55
Visite fréquemment les sanctuaires	10,6	11,9	56
Ne visite jamais les sanctuaires	58,9	48,1	56
Pour la visite des sanctuaires	38,4	41,3	57
Contre la visite des sanctuaires	51,3	43,6	58
Sources d'information (trois)			sexe
Chaînes TV marocaines	44,6	55,4	
Chaînes Tv par satellite	18,8	26,4	
Radio	23,2	19,8	
mosquée	83,5	35,3	
famille	4,5	30,4	
amis et collègues	35,5	34,3	
livres	41,4	33,8	
Cassettes	30,0	40,4	
Internet	3,0	2,3	

2.4 Tableau : Valeurs religieuses selon le degré d'instruction (%)

	Sans	Coranique	Fondamental	Secondaire	Sup.
Les gens ne sont plus imprégnés par la niya	46,3	51,1	53,2	64,3	71,1
Les gens ne respectent plus la kelma	47,0	55,6	61,5	63,3	71,1
N'ont pas confiance dans un tiers lors des affaires	57,5	71,1	66,7	71,4	75,9
Recours aux soins traditionnels à faire					
Prie régulièrement	76,5	85,6	62,8	69,9	71,1
Ne fait pas la prière	14,0	5,6	19,0	12,8	10,8
Visite fréquemment les sanctuaires	19,3	15,6	5,6	3,6	2,4
Ne visite jamais les sanctuaires	39,5	41,1	55,4	73,0	81,9
Pour la visite des sanctuaires	53,0	44,4	38,1	24,0	14,5
Contre la visite des sanctuaires	33,3	47,8	46,8	63,8	78,3
Sources d'information (trois)					
Chaines TV marocaines	51,3	31,7	57,5	57,9	29,8
Chaines Tv par satellite	10,3	18,7	18,3	35	52
Radio	34,5	29,1	22,2	8,1	9,4
mosquée	63,7	73,1	58,3	51,3	40,6
famille	37,3	12,2	8,3	4,7	5,4
amis et collègues	45,7	36,8	33,6	22,9	19,3
livres	0	26,5	44,2	66,7	83,6
Cassettes	34	48,1	43	27,1	25,2
Internet	0	0	0	4,6	13,4

2.5 Tableau : Valeurs religieuses et position sociale

	FF	OA	EM	EA	CH	ET	AR
Les gens ne sont plus imprégnés par la niya	51,7	41,3	69,5	61,9	58,6	67,5	52,1
Les gens ne respectent plus la kelma	51,4	46,8	72,0	57,1	62,1	60,0	56,8
N'a pas confiance dans un tiers lors des affaires	59,7	62,4	73,2	64,3	68,1	75,0	70,4
Recours aux soins traditionnels à faire							
Prie régulièrement	76,2	67,0	68,3	71,4	56,0	65,0	75,7
Ne fait pas la prière	11,9	18,3	14,6	9,5	26,7	10,0	11,8
Visite fréquemment les sanctuaires	12,4	14,7	4,9	23,8	4,3	2,5	8,9
Ne visite jamais les sanctuaires	46,1	54,1	64,6	47,6	62,9	85,0	56,8
Pour la visite des sanctuaires	44,5	45,0	22,0	59,5	36,2	17,5	33,1
Contre la visite des sanctuaires	40,9	41,3	59,8	33,3	51,7	80,0	55,6
Sources d'information (trois)							
Chaînes TV marocaines	50	37,7	42,7	35,8	37,0	27,5	44,9
Chaînes Tv par satellite	15,6	5,5	45,1	0	20,6	45,0	14,5
Radio	14,1	21	3,6	14,2	14,2	5,0	16,3
mosquée	28,2	77,9	42,7	81	53,5	42,5	70
famille	23,7	5,5	3,6	4,8	6,1	5,0	3
amis et collègues	21	26,7	15,9	23,8	29,3	10	11,3
livres	17,1	11,1	47,5	11,9	41,3	67,5	13,8
Cassettes	26,6	17,4	19,5	9,6	19,0	17	12,6
Internet	0,3	0	3,7	0	1,8	12,5	0

Note : FF : femmes au foyers ; OA : Ouvriers agricoles ; EM : Directeurs + Cadres moyens + employés ; EA : Exploitants agricoles ; CH : chômeurs ; ET : Etudiants ; AR : Artisans + commerçants+ petits métiers

■ 3. Valeurs et politique

Comparé aux domaines familial et religieux, le domaine politique est privilégié en termes de quantité d'études qui lui est consacrée. Le choix des objets d'étude relève lui aussi d'un rapport aux valeurs. Mais cette fois-ci ce sont les chercheurs qui sont concernés. S'intéresser à tel ou à tel objet d'étude n'est pas arbitraire. Ce choix est orienté pas des valeurs. Et au Maroc, la politique, en tant que champs d'étude, serait relativement plus valorisée.

Même dans le domaine politique, certaines questions sont plus appréciées que d'autres. Ce sont des questions relatives à la monarchie, à l'élite politique, et au système politique global qui sont les plus traitées (la même remarque s'applique au journalisme politique) Peu d'études sont consacrées aux comportements, aux opinions, aux passions et aux valeurs politiques.

3.1. Pratiques politiques

Les indicateurs choisis pour apprécier les pratiques politiques sont l'inscription dans des listes électorales, le vote, l'adhésion à des organisations politiques. Le choix des indicateurs est d'abord fonction du contexte politique et des valeurs attachées à l'action politique elle-même. Certains indicateurs largement utilisés dans les pays occidentaux seraient insignifiants dans le contexte politique marocain. Ils réfèrent à des pratiques qui ne sont pas encore généralisées : le sit-in, la manifestation, les pétitions etc.

T 53, 54 La majorité (82%) est inscrite dans les listes électorales. 70% ont voté aux dernières élections législatives. A partir des ces deux indicateurs on peut déjà remarquer qu'un sur cinq ne manifeste pas un intérêt à la politique.

T 62 Le taux l'adhésion à des organisations politiques, syndicales ou associatives, est trop faible (11%). 2 % adhèrent à des partis politiques, 2% à des syndicats et 7% à des associations (notamment des associations de quartier et des associations de développement) Il est demandé aux enquêtés s'ils souhaitent adhérer à des organisations à caractère social ou politique. Le choix ne devrait pas être exclusive: le répondant est invité à choisir sur une liste comprenant le parti politique, le syndicat, la coopérative et quatre types d'associations. 10% seulement souhaitent adhérer à un parti politique, 12% à un syndicat. Les taux les plus élevées sont enregistrées pour les associations (entre 32 % et 41%) et les coopératives (36%).

Le potentiel des gens qui souhaitent intégrer les cadres traditionnels de l'action politiques (parti politique et syndicat) reste faible. Il est par contre nettement plus élevé lorsqu'il s'agit de l'action associative. Une hiérarchisation manifeste est implicitement établie entre le champs de la politique qui est moins attirant et celui de la société civile de plus en plus valorisé.

3.2. Connaissance et moyens d'informations

La classification en droite, gauche et centre n'est pas étrangère à la culture politique au Maroc. Comment les répondants se positionnent par rapport à cette classification ?

Il faut d'abord noter que seuls 19 % ont indiqué leurs positions politiques. 8% se déclarent de droite, 7% du centre et 4% de gauche. 38% n'optent pour aucune position politique. Le plus remarquable est que 43% sont incompetents pour répondre à la question. Les catégories politiques en question leur sont étrangères. Ceci indique que le langage politique moderne, est fort inégalement réparti.

Concernant les sources d'information dans le domaine politique, il faut noter que 27% déclarent ne pas s'intéresser à la politique. 31% puisent leurs informations dans la presse écrite (journaux et revues) Plus de 70% s'informe en regardant les chaînes de télévision nationales. Le tiers regarde davantage les chaînes étrangères arabes.

Les campagnes électorales sont un moment où les partis politiques et leurs candidats mettent en avant de façon implicite ou explicite certaines valeurs politiques en rapport avec les qualités requises des élus. Il a été demandé aux répondants de citer deux qualités que l'élu, à leurs yeux, doit présenter. Une seule qualité vient en tête et de loin, celle d'être " ma'qoul ". Elle est citée par 91%. Elle est suivie par l'instruction avec 37%. 20% estiment que l'élu doit être connu des gens. L'expérience est peu valorisée, elle n'est citée que par 15%. La parenté et la richesse sont les qualités les moins cités (respectivement 6% et 4%).

Etre ma'qoul réfère à une série de qualités morales : l'intégrité, le sérieux, la transparence. Que ce soit sur la plan domestique ou politique, c'est une qualité centrale qui inspire la confiance. Il a été déjà noté, à propos du conjoint idéal, que la majorité a opté pour la qualité du ma'qoul. Vie domestique et vie politique se confondent à cet égard. Le choix d'un partenaire, quel que soit le domaine, répond à la même exigence morale.

3.3. Evaluation des institutions politiques

Le sentiment général quant l'avenir du pays est positif. T 94 64% ont confiance dans l'avenir du pays, 23% ont un peu confiance et 11% n'ont pas confiance du tout. L'évaluation du système politique et de ses institutions est une dimension importante de la culture politique. L'évaluation qui est demandée est simple. Les enquêtés sont invités à apprécier, selon leur degré de satisfaction (bon, mauvais, moyen) une dizaine d'institutions publiques et politiques.

C'est l'école et l'université qui enregistrent un taux élevé de satisfaction (55%) A l'opposé les partis politiques connaissent le taux de satisfaction le plus faible (13%). Plus du tiers apprécie bien les associations (37%), l'administration publique (36%) et la justice (35%) Les communes et le parlement enregistrent des taux faibles, respectivement 26% et 21%.

Ce qui est remarquable, c'est moins les jugements portés sur les institutions que l'incapacité dans laquelle une bonne partie des répondants se trouve pour juger. Cette incapacité serait due à un manque d'information. Pour juger, évaluer, les gens doivent accéder à un minimum d'information, un minimum de connaissance, un minimum de sens commun politique. Le taux des répondants qui sont incapables d'évaluer est très élevé. Sa variation indique le degré de proximité et d'intégration de l'institution en question dans l'environnement du répondant. Encore une nouvelle fois les syndicats et les partis politiques semblent être les institutions les plus lointaines des répondants. 47% sont incapables de les évaluer. Il en va de même

pour les associations (42%) et pour le parlement (36%) Les institutions qui semblent être les plus proches et les plus connues des gens ont été évaluées. Il s'agit des écoles, des universités, des communes et de l'administration publique. Mais ceci reste relatif. Car le plus faible pourcentage enregistré, qui concerne les communes, est relativement élevée (18%).

Evaluer les institutions de son pays n'est certes pas une question simple. Mais le jugement dont il est question ici relève du sens commun. L'évaluation du domaine politique, comparé aux domaines familial et religieux, souffre d'un déficit de connaissance, connaissance dont la fonction doit être similaire à celle qui permet aux gens d'approuver ou désapprouver la visite des saints, le mariage mixte etc. Comment évaluer une institution sur laquelle on a aucune idée ? Avoir un avis aussi vague soit-il, aussi imprécis soit-il, dépend du développement d'un sens commun politique, d'une opinion publique. Ne pas pouvoir évaluer est aussi un signe d'exclusion des personnes du champs en question.

Le taux élevé de l'incompétence politique révèle l'existence d'un fossé entre deux types d'attitudes, l'un orienté vers la politique locale (les commune dans notre cas) et l'autre vers le système politique national voire international. L'incapacité d'évaluer est plus forte lorsqu'il s'agit du système politique national et diminue à mesure qu'on s'approche du système local. Ce sont donc les partis politiques, les syndicats et le parlement qui ont le plus faible écho au niveau local.

T 89 Le même problème se pose lorsqu'il s'agit d'évaluer l'avancement de la démocratie au Maroc. 25% n'arrivent pas à se prononcer sur le processus démocratique. 6% trouvent que le pays ne connaît pas de démocratie, 15% pensent que le processus démocratique est lent et 30% pensent que le processus d'avancement est moyen. Ceux qui trouvent que l'avancement vers la démocratie est rapide représentent 24%.

T 90 Plus on s'éloigne de l'échelle nationale, plus l'intérêt et la connaissance des gens à la politique diminuent. T 95 Relativement à l'unité Maghrébine, 33% sont optimistes et pensent que l'unité est réalisable, 5% pensent le contraire et 42 % ne se prononcent pas. Concernant l'appréciation de la démocratie dans les pays arabes (en dehors du Maroc), l'incapacité d'évaluation prend des proportions énormes. 53% n'arrivent pas à désigner parmi les pays arabes deux pays qu'ils estiment démocratiques. 19% pensent qu'aucun pays arabe n'est démocratique. 16 pays sont cités dont la majorité n'enregistre pas plus de 1%. [Parmi les pays cités, l'Arabie Saoudite (8%), Tunisie (7%), Egypte (3%), Algérie (1%).]

3.4. Femme et participation politique

Les changements récents dans la culture politique, en tant que système de valeurs, concerne deux aspects souvent liés, celui de la parité politique entre l'homme et la femme et celui du respect de la diversité culturelle.

T : 54-55 L'attitude générale à l'égard de la participation de la femme à la politique est positive. 82% répondent être prêt à voter pour une femme si elle se présente dans leurs circonscriptions. Il s'agit d'une appréciation générale qu'il faut nuancer selon les domaines d'intervention de la femme. Concernant l'appréciation des compétences politiques de la femme, il s'agit de savoir si, pour des fonctions politiques

déterminées, la femme est moins, mieux ou aussi bien considérée que l'homme. Pour la fonction de ministre 40% optent pour les hommes, 12 % pour les femmes et 48% pour les deux. Concernant la fonction de député 37% optent pour les hommes, 13 % pour les femmes et 51 % pour les deux. Plus du tiers n'a pas confiance dans la femme pour exercer de hautes fonctions politiques. Des proportions similaires sont observées quant au métier de juge, un autre statut généralement perçu comme masculin. 42 % optent pour les hommes, 14% pour les femmes et 44% pour les deux.

Lorsqu'on compare avec d'autres domaines comme la santé et l'éducation, les taux des attitudes négatives diminuent sensiblement. Concernant l'éducation, non seulement le taux des attitudes négatives diminue à 24% mais le taux de ceux qui optent pour **la préférence de** la femme à l'homme double (21%), comparé à ceux enregistrés pour les fonctions sus mentionnées. C'est dans le domaine de la santé que les attitudes positives à l'égard de la femme sont remarquables (32%) et où le taux le plus faible d'attitudes négatives est enregistré (19%).

Les métiers n'échappent pas à la classification en masculins et en féminin. Le temps et la familiarité des gens avec des femmes exerçant pendant longtemps un métier favorisent l'appréciation positive des compétences professionnelles de la femme. On remarque que les gens sont plus favorables lorsqu'il s'agit **des métiers anciennement** exercés par les Marocaines. La valorisation des compétences de la femme n'est pas absolue, elle varie selon les domaines. Plus le domaine est récemment conquis par la femme, plus les attitudes négatives sont fortes. Un métier très récemment et encore timidement conquis par la femme est celui de chauffeur de taxi. Comparé à tous les domaines sus analysés, c'est le métier où les réfractaires à la féminisation de ce métier sont les plus nombreux (61%) .

3.5. Langue, identité et diversité

La diversité linguistique est un trait principal du paysage culturel Marocain. Elle constitue également un enjeu politique. Depuis une décennie, le contexte politique est de plus en plus favorable à la diversité linguistique. Il est aussi intéressant de sonder les opinions des Marocains et des Marocaines à l'égard de la diversité culturelle. La question posée consiste à savoir si le répondant est prêt à apprendre la langue amazighe. Si on excepte les répondants (27%) qui parlent déjà un dialecte berbère, 38% sont prêts à apprendre l'amazigh et 35% ne souhaitent pas le faire.

Concernant la langue la plus parlée à la maison, le dialecte marocain vient en premier lieu avec 79%, suivi des dialectes amazighes avec 18%. L'arabe classique, le français et d'autres langues étrangères ne sont parlées à la maison que par 3%. Sur le marché du travail, les différentes langues parlées au Maroc ne représentent pas les mêmes valeurs. Il y a les langues fortes (l'arabe standard, le français et l'anglais) et celles faibles (les langues véhiculaires, dialectes berbères et dialectal marocain) Il y a des langues plus utiles que d'autres. 50% trouvent que l'arabe est la plus utile, 34% le français et 6% l'amazighe. Les autres langues étrangères enregistrent des taux faibles (4% pour l'anglais et 3% pour l'espagnol).

La conception de l'identité est aussi un indicateur du degré d'attachement à la diversité culturelle. Dans des enquêtes précédentes, il était demandé aux enquêtés soit de choisir l'identité qu'ils valorisent le plus soit de classer par ordre de priorité les identités proposées. Dans ces cas, les réponses sont exclusives et

donnent peu d'informations sur l'appréciation des identités non choisies. Pour avoir une idée sur la majorité des attachements identitaires, six identités sont proposées au répondant qu'il est invité à apprécier selon un système de notation allant de 1 à 10.

La majorité classe comme forte l'identité musulmane et l'identité marocaine, la note moyenne attribuée est de 8 sur 10. L'identité arabe vient en troisième place avec une moyenne de 7 sur 10 suivi de l'identité amazighe avec 5,8 sur 10. Ce sont les attachements au Maghreb (4,6 sur 10) et à l'Afrique (3,8 sur 10) qui sont faiblement appréciés.

Il faut noter que par rapport à la question identitaire, le taux d'incapacité d'évaluation est également remarquable. Il n'est pas forcément en rapport avec le système de notation que des répondants analphabètes peuvent ne pas maîtriser. Car l'incapacité d'appréciation varie avec le type d'identité en question. Les taux les plus bas sont enregistrés en rapport avec l'identité marocaine (13%) et l'identité musulmane (14%) tandis que les taux les plus élevés concernent l'identité africaine (30%) et l'identité maghrébine (31%).

3.6. variations

3.6.1 Culture politique rurale

On peut distinguer deux types de culture politique. On parle de culture politique locale lorsque les gens valorisent exclusivement les questions politiques qui impliquent leur environnement immédiat : village, tribu, ou commune par exemple. Aucun intérêt n'est accordé à ce qui se passe à l'échelle nationale ou internationale. Ce manque d'intérêt peut être en rapport avec le déficit que connaît le milieu rural au niveau des sources d'information en général et politique en particulier. D'autre part, on parle de culture politique globale lorsque les gens, tout en continuant à s'intéresser à la politique locale, s'ouvrent sur ce qui se passe à l'échelle du système politique national et international.

Les ruraux, pour des raisons structurelles, sont plus éloignés des processus politiques situés à l'échelle nationale que les citoyens. Ceci peut être montré en comparant les différentes situations où les ruraux sont incapables de porter un jugement politique. 20% des ruraux (et 15% des citoyens) étaient incapables de formuler une opinion sur les Communes. Ce taux, qui est le plus faible, augmente **dès qu'il s'agit** d'institutions comme les partis politiques, les syndicats ou le parlement, c'est-à-dire des institutions qui ne sont pas locales. 55% des ruraux sont incapables d'évaluer les partis politiques (contre 39 % chez les citoyens), 57% ignorent les catégories politiques de " gauche " et de " droite " (contre 31% chez les citoyens).

La différence entre le rural et l'urbain existe lorsque la formation des opinions est liée à un vocabulaire politique " moderne " mais aussi à la proximité des enjeux politiques. Plus ceux-ci sont ou semblent lointains, plus le manque d'intérêt augmente. 23% des citoyens et 27% des ruraux sont incapables d'apprécier la démocratie au Maroc. Ce taux double pour les citoyens (43%) et triple pour les ruraux (68%) lorsqu'il s'agit des pays arabes. Rappelons une nouvelle fois qu'il s'agit moins d'un savoir politique que de l'accès à des opinions publiques simples sur des questions politiques complexes.

22% des citadins et 35% des ruraux déclarent ne porter aucun intérêt à la politique. Cependant, lorsqu'on prend comme indicateurs l'inscription aux listes électorales et le vote, on remarque que les ruraux sont plus intéressés par la politique que les citadins. 86% des ruraux et 80% des citadins sont inscrits aux listes électorales, 77% et 66% ont respectivement voté aux dernières élections.

Deux explications peuvent être apportées à ce fait paradoxal. On peut supposer que la mobilisation en milieu rural est collective et que souvent le vote est considéré comme un acte collectif guidé par des affinités familiales, de voisinage ou clientéliste. Les gens se déplacent en groupe pour voter. Dans ce cas, il ne s'agirait pas d'un intérêt porté à la politique au sens moderne du terme où l'individu, en tant que tel et de façon autonome, serait libre de participer ou non. En milieu urbain, il n'existe guère d'opportunités pour connaître le comportement politique du voisin. Dans une société rurale, et dans toute société de face à face où tout se sait, rester à l'écart des processus politiques impliquant sa communauté constitue un grand risque. L'autre explication est liée à l'action de l'administration locale qui, compte tenu des traits structurels des communautés rurales (interdépendance entre les personnes notamment), peut facilement mobiliser les gens pour voter.

Il faut noter aussi quelques changements d'attitudes chez les ruraux. 10% adhèrent à des associations de la société civile contre 6% chez les citadins. La campagne connaît une multiplication des associations de développement. Le changement est plus remarquable quant aux prédispositions des ruraux à adhérer à des associations des Droits de l'homme (33% contre 35% pour les citadins) et dans une moindre mesure à des partis politiques (13% contre 8% chez les citadins). Par rapport à d'autres attitudes politiques, la variation entre l'urbain et le rural est faible. 83% des citadins et 80% des ruraux sont prêts à voter pour une femme. Les proportions sont également proches lorsqu'il s'agit de l'égalité entre hommes et femmes quant à la fonction de l'élu parlementaire (respectivement 52% et 49%) ou celle du ministre (respectivement 50% et 46%).

3.6.2 Les jeunes et la politique

En partant de plusieurs indicateurs, on peut montrer que les jeunes manifestent, plus que les autres classes d'âge, un manque d'intérêt à la politique. Ils enregistrent le taux le plus faible d'inscription aux listes électorales (50%) et le taux le plus faible de participation **aux élections (38%)**. Les enquêtés âgés de 25 à 34 ans réalisent des taux nettement plus élevés (respectivement 81% et 68%). Pour un jeune, la participation à la vie politique aurait lieu à un âge plus tardif. Les jeunes enregistrent aussi le taux le plus faible des gens qui ont confiance dans l'avenir du Maroc (52% contre 72% chez les seniors).

Lorsqu'on considère d'autres attitudes politiques, les choses s'inversent et les jeunes sont plus politisés, quoique à des proportions faibles, que les adultes. Les jeunes sont plus nombreux à s'informer sur les questions politiques. 23% des jeunes et 49% des seniors déclarent ne pas être intéressés par la politique. La différence est observable au niveau de la culture politique : les jeunes sont plus nombreux à déclarer leurs positions politiques (22% contre 12% chez les seniors), à maîtriser le vocabulaire politique (38% ignorent les catégories de gauche et de droite contre 50% chez les seniors). La même différence est remarquable lorsqu'il s'agit de l'évaluation d'institutions politiques. 14% des jeunes (contre 42% des seniors) n'arrivent pas à porter un jugement sur les communes, 30% (contre 67%) sur les partis politiques et (26% contre 55%) sur le parlement.

Quant à l'adhésion aux partis politiques, qui est généralement déficiente, les jeunes réalisent le taux le plus faible, moins 1% (contre 3% chez les seniors). Cependant par rapport au souhait d'adhérer à un parti politique, les jeunes réalisent le taux le plus élevé, 12% (contre 7% chez seniors) La nouvelle dynamique de la société civile semble attirer davantage les jeunes. 9 % adhèrent à des associations de la société civile (contre 3% chez les seniors) mais 44% souhaitent le faire (contre 13% chez les seniors).

A l'égard du statut politique de la femme, les attitudes varient peu avec l'âge : la majorité des jeunes (80%) et des seniors (76%) est prête à voter pour une femme. Concernant la parité, les taux enregistrés chez les adultes sont un peu plus élevé que chez les jeunes (respectivement 57% et 47% quant au métier de l'élu, 52% et 49% pour la fonction de ministre).

3.6.3 Les femmes et la politique

Il est notoire que les femmes participent moins que les hommes à la politique. Comme nous venons de le voir avec les jeunes, ce qu'on sait moins c'est comment cette participation varie selon les différents indicateurs. Les femmes sont certes moins nombreuses (78%) à s'inscrire aux listes électorales que les hommes (87%) Elles sont encore moins nombreuses (62%) à participer au vote que les hommes (79%).

Relativement à d'autres aspects la différence entre femmes et hommes est considérable. 36% des femmes déclarent ne pas s'intéresser à la politique (contre 17% des hommes) 55% ignorent le vocabulaire politique lié à l'orientation politique (contre 24% des hommes). Concernant l'incapacité d'évaluation politique, les différences entre femmes et hommes sont encore plus importantes. Par exemple, 53% des femmes sont incapables d'émettre un jugement sur les partis politiques (contre 29% des hommes) Pour l'ensemble des thèmes proposés, les taux varient de 28% à 63% pour les femmes et de 12% à 42% pour les hommes.

Quant à la participation politique active, elle est presque inexistante pour les femmes. Moins de 1% (3% chez les hommes) adhère à des partis politiques et moins de 2% à des associations (14% chez les hommes) On note une tendance à l'équilibre entre femmes et hommes lorsqu'il s'agit des prédispositions d'adhérer à des partis politiques (respectivement 9% et 12 %) ou à des associations des Droits de l'homme (respectivement 30% et 38%).

Qui des deux sexes est prêt à ce que des femmes assument des fonctions politiques ? 90% des femmes et 74% des hommes sont prêts à voter pour une femme. Plus de 50% des femmes et plus de 40 % des hommes approuvent la parité politique entre les hommes et les femmes.

3.6.4 Capital scolaire et valeurs politiques

Si on considère le comportement électoral, l'instruction ne constitue pas une ressource indispensable pour la participation politique. Au contraire, plus l'instruction est faible plus la participation est grande. Le taux d'inscription aux listes électorales le plus élevé est enregistré chez les analphabètes (86%) et le taux le plus faible chez les instruits universitaires (76%) L'écart est encore plus grand lorsqu'il s'agit du vote (respectivement 75% et 58%).

Plus on est instruit, moins on est intéressé par la participation électorale. C'est également le cas concernant la confiance dans l'avenir du pays dont le taux diminue progressivement en allant des analphabètes (70%) aux instruits universitaires (36%).

Loin du comportement électoral, le reste des indicateurs révèle ce que nous avons déjà mentionné pour tous : une faible culture politique et un faible intérêt à la politique. Il semble paradoxal de constater que d'une part 75% des analphabètes votent alors que 45% d'entre eux déclarent ne pas s'intéresser à la politique, et que d'autre part 58% des instruits universitaires votent alors que 5% seulement d'entre eux déclarent être indifférent à la politique. Plus le niveau d'instruction est élevé plus l'indifférence à la politique baisse. Parmi les analphabètes, 63% ignorent le sens des catégories de gauche et de droite. 38% n'arrivent pas à juger l'avancement de la démocratie au Maroc, 54% le parlement et 66% les partis politiques. Chez les instruits qui ont au moins un niveau d'enseignement secondaire, le taux ne dépasse pas 15% pour les différents aspects qui viennent d'être mentionnés.

L'instruction n'a guère d'effet sur les attitudes à l'égard du statut politique des femmes. Les taux des gens prêts à voter pour une femme varient peu selon l'instruction (81% chez les analphabètes et 86% chez les instruits universitaires) Il en est de même pour la parité de la femme et de l'homme.

3.6.5 L'effet de la position sociale

Les étudiants [jeunesse+instruction] sont les moins nombreux à s'inscrire dans les listes électorales (55%). Pour le reste des catégories, le taux varie entre 72% et 89% et atteint 98% pour les exploitants agricoles. Ces derniers ont également voté massivement (91%) Il en est de même pour les ouvriers agricoles (84%), les employés (76%) et dans une moindre mesure les femmes au foyer (64%). Le désintérêt manifeste est encore exprimé, de façon plus accentuée, par les étudiants dont 38% seulement ont voté.

Il faut noter une nouvelle fois la disjonction entre la participation politique et l'intérêt porté à la politique. Comparés aux ouvriers agricoles (22%) et aux femmes au foyer (44%), peu d'étudiants (13%) déclarent leur manque d'intérêt à la politique en général. Le désintérêt ne concerne qu'un aspect de la participation politique.

Avoir une orientation politique est aussi une manière de s'impliquer dans la politique.

25% des étudiants déclarent leurs positions politiques. Le taux le plus élevé est enregistré chez les exploitants agricoles (40%) et les taux les plus faibles chez les femmes au foyer et les ouvriers agricoles (respectivement 12% et 17%).

Les taux les plus élevés d'adhésion à des partis politiques sont réalisées par les 7% des exploitants agricoles (7%) et les employés (et 4%) Les taux des gens souhaitant adhérer à un parti politique varient entre 29% chez les exploitants agricoles et 8% chez les femmes au foyer. Ouvriers agricoles, employés et étudiants enregistrent des taux voisins 15%. Concernant l'adhésion à des associations, les exploitants agricoles viennent encore en premier lieu (33%) suivis des ouvriers agricoles (15%), des employés (15%) et des étudiants (13%) Ceux-ci sont par contre les plus nombreux à vouloir adhérer à une association des droits de l'homme (58%).

Il est presque trivial de noter que les femmes au foyer constituent la catégorie sociale la plus éloignée de la politique. Moins de 1% adhèrent à des partis politiques ou à des associations. Elles sont aussi, avec les ouvriers agricoles, les plus nombreux à ne pas pouvoir évaluer des institutions et des faits politiques. Par exemple, 58% des femmes au foyer et 42% des ouvriers agricoles n'arrivent se prononcer sur les partis politiques contre 14% chez les employés et 15% chez les étudiants.

67% des exploitants agricoles sont prêts à voter pour une femme. C'est le taux le plus bas. Le taux le plus élevé est réalisé par les femmes au foyer (91%) Les exploitants agricoles sont aussi les moins nombreux à croire dans la parité politique de l'homme et de la femme (moins de 40%) Les plus enthousiastes à cette parité sont encore les femmes au foyer, suivis des employés et les étudiants (plus de 50%);

Ceux qui ont le **plus confiance** dans l'avenir du Maroc sont les femmes au foyer (71%), les exploitants agricoles (69%) et les ouvriers agricoles (62%) Les étudiants réalisent le taux le plus bas (48%) Les employés occupent une position intermédiaire (57%).

3.7 Conclusions

Le taux d'adhésion à des organisations politiques, syndicales ou associatives, est trop faible. L'action associative est plus attrayante que l'action dans les cadres traditionnels de l'action **politique**. L'intérêt à l'action politique mais aussi à la politique en général est faible. Les catégories morales l'emportent sur le vocabulaire politique qui trouve peu d'échos à l'échelle de la population.

La conséquence principale de ce contexte où l'intérêt à la politique est faible, consiste dans l'incapacité d'une bonne partie de la population à évaluer leur environnement politique et institutionnel. Pour juger, apprécier ou critiquer, les gens ont besoin d'un minimum de sens commun politique qui ne peut se nourrir que de l'élargissement de l'espace de l'opinion publique.

Globalement, l'attitude à l'égard de la participation de la femme à la politique est positive. Cependant elle varie selon les domaines. Plus le domaine est récemment conquis par la femme plus les attitudes négatives sont fortes.

Les questions relatives à la langue et à l'identité montrent que la diversité culturelle et linguistique est plutôt valorisée.

3.1 Tableau : Valeurs politiques selon le milieu de résidence (%)

	Urbain	Rural	Total
Inscrits aux listes électorales	80,0	85,9	82,3
Vote aux dernières élections	65,6	76,9	70,0
Déclare sa position politique (droite, gauche...)	19,2	17,2	18,6
Ne connaît pas les catégories gauche, droite...	31,1	56,8	40
Manque d'intérêt à la politique	21,6	35,4	26,7
Adhère à un parti politique	1,6	1,8	1,7
Souhaite adhérer à un parti politique	8,4	12,8	10,1
Adhère à une Association	5,6	10,3	7,4
Souhait adhérer à une association droit de l'Homme	34,9	33,3	34,3
Prêt à voter pour une femme	83,4	80,3	82,2
Egalité entre hommes et femmes (élu parlementaire)	51,7	48,5	50,5
Egalité entre hommes et femmes (fonction de ministre)	49,6	46,3	48,3
Qualité de l'élu : instruction	38,4	35,6	37,3
Qualité de l'élu : maâqoul	94,5	85,1	90,8
Incapacité d'évaluer les partis politiques	39,2	55,4	47,2
Incapacité d'évaluer communes	15,2	20,0	17,6
Incapacité d'évaluer parlement	29,6	43,3	36,3
Incapacité d'évaluer démocratie au Maroc	23,3	27,7	25,0
Incapacité d'évaluer démocratie dans pays arabes	43,0	68,2	52,8
Première langue parlée quotidiennement : dialectal	82,6	73,3	79
Première langue parlée quotidiennement : amazighe	13	26,4	18,2
Volonté d'apprendre l'amazigh	42	30	37,6
A confiance dans l'avenir du Maroc	62	66,7	64,0

3.2 Tableau : Valeurs politiques selon l'âge (%)

	18-24	25-34	35-44	45-59	60 et +
Inscrits aux listes électorales	50,3	81,3	90,2	94,2	93,2
Vote aux dernières élections	38,0	68,4	76,5	86,0	78,0
Déclare sa position politique (droite, gauche...)	22,2	21,9	19,6	14,5	12,1
Ne connaît pas les catégories gauche, droite..	38,0	35,5	40,6	40,1	50,0
Manque d'intérêt à la politique					
Adhère à un parti politique	0,6	1,2	1,7	2,4	3,0
Souhaite adhérer à un parti politique	11,7	11,7	9,8	9,2	6,8
Adhère à une Association	8,8	6,6	4,6	10,1	3,1
Souhait adhérer à une association droit de l'Homme	43,9	40,2	37,2	29,5	12,9
Prêt pour voter pour une femme	80,1	84,0	85,5	82,1	75,8
Egalité entre hommes et femmes (élu parlementaire)	46,8	44,9	51,3	56,0	56,8
Egalité entre hommes et femmes (fonction de ministre)	48,5	43,4	48,3	52,2	52,3
Qualité de l'élu : instruction	44	40,8	38,9	22,6	30,5
Qualité de l'élu : maâqoul	89,9	87,7	95,6	91,3	95,7
Incapacité d'évaluer les partis politiques	29,8	30,1	39,7	50,2	67,4
Incapacité d'évaluer communes	13,5	12,1	17,1	23,7	41,7
Incapacité d'évaluer parlement	26,3	20,3	34,2	45,9	55,3
Incapacité d'évaluer démocratie au Maroc	21,6	20,3	26,1	23,7	38,6
Incapacité d'évaluer démocratie dans pays arabes	45,6	43,0	54,7	58,9	68,2
Première langue parlée quotidiennement : dialectal	76,6	80,1	82,1	80,7	72,0
Première langue parlée quotidiennement : amazighe	19,3	16,0	16,7	16,9	25,8
Volonté d'apprendre l'amazigh	37,4	42,2	45,3	35,7	18,2
A confiance dans l'avenir du Maroc	51,5	56,6	70,5	71,0	72,0

3.3 Tableau : Valeurs politiques selon le sexe

	M	F
Inscrits aux listes électorales	87,1	77,7
Vote aux dernières élections	78,7	61,6
Déclare sa position politique (droite, gauche...)	22,9	14,5
Ne connaît pas les catégories gauche, droite..	24,1	55,2
Manque d'intérêt à la politique	17,2	35,8
Adhère à un parti politique	2,9	0,6
Souhaite adhérer à un parti politique	11,7	8,6
Adhère à une Association	13,6	1,4
Souhait adhérer à une association droit de l'Homme	38,2	30,5
Prêt à voter pour une femme	73,8	90,2
Egalité entre hommes et femmes (fonction de ministre)	43,1	53,4
Egalité entre hommes et femmes (élu parlementaire)	46,0	55,0
Qualité de l'élu : instruction	28,8	19,2
Qualité de l'élu : maâqoul	49,9	53,6
Incapacité d'évaluer les partis politiques	29,4	52,8
Incapacité d'évaluer communes	11,5	27,8
Incapacité d'évaluer parlement	24,7	43,8
Incapacité d'évaluer démocratie au Maroc	14,7	34,8
Incapacité d'évaluer démocratie dans pays arabes	42,1	63,0
Première langue parlée quotidiennement : dialectal	77,1	80,8
Première langue parlée quotidiennement : amazighe	19,8	16,6
Volonté d'apprendre l'amazigh	35,8	39,3
A confiance dans l'avenir du Maroc	62,2	65,8

3.4 Tableau : Valeurs politiques selon le degré d'instruction

	Sans	Coranique	Fondamental	Secondaire	Sup.
Inscrits aux listes électorales	85,8	93,3	77,9	78,1	75,9
Vote aux dernières élections	74,8	83,3	66,7	63,3	57,8
Déclare sa position politique (droite, gauche...)	12,1	17,7	19,1	29,1	25,2
Ne connaît pas les catégories gauche, droite..	63,0	41,1	35,5	12,2	6,0
Manque d'intérêt à la politique	44,8	27,8	18,6	8,2	4,8
Adhère à un parti politique	,3	3,3	3,0	2,0	2,4
Souhaite adhérer à un parti politique	7,8	11,1	15,2	7,1	13,3
Adhère à une Association					
Souhait adhérer à une association droit de l'Homme					
Prêt pour voter pour une femme	80,5	84,4	81,8	83,7	85,5
Egalité entre hommes et femmes (élu parlementaire)	50,0	56,7	43,7	56,1	53,0
Egalité entre hommes et femmes (fonction de ministre)	49,5	48,9	43,3	48,0	57,8
Qualité de l'élu : instruction	29,3	25,3	24,5	30,2	59,2
Qualité de l'élu : maâqoul	93,4	94,8	94	85,5	88,2
Incapacité d'évaluer partis politiques	66,3	43,3	31,6	15,3	8,4
Incapacité d'évaluer communes	35,3	18,9	13,4	4,1	1,2
Incapacité d'évaluer parlement	53,8	33,3	28,1	15,3	6,0
Incapacité d'évaluer démocratie au Maroc	38,3	23,3	24,7	9,2	1,2
Incapacité d'évaluer démocratie dans pays arabes	78,3	60,0	48,1	24,0	3,6
Première langue parlée quotidiennement : dialectal	75,8	74,4	80,5	84,7	81,9
Première langue parlée quotidiennement : amazighe	24,0	17,8	16,9	11,7	9,6
Volonté d'apprendre l'amazigh	28,0	28,9	45,9	45,9	50,6
A confiance dans l'avenir du Maroc	70,3	67,8	67,5	57,1	36,1

3.5 Tableau : Valeurs politiques et position sociale

	FF	OA	EM	EA	CH	ET	AR
Inscrits aux listes électorales	79,3	89,0	89,0	97,6	72,4	55,0	86,4
Participe aux dernières élections	64,1	83,5	75,6	90,5	62,1	37,5	76,3
Déclare sa position politique (droite, gauche...)	11,9	17,3	29,2	40,4	19,8	25	24,3
Ne connaît pas les catégories gauche, droite..	22,7	39,4	54,9	42,9	50,0	60,0	47,3
Manque d'intérêt à la politique	40,1	22,0	13,4	19,0	12,9	7,5	17,2
Adhère à un parti politique	,6	0	3,7	7,1	1,7	0	3,6
Souhaite adhérer à un parti politique	7,7	11,0	8,5	28,6	12,9	12,5	11,2
Adhère à une association	0,9	14,7	14,6	33,4	6	12,5	5,4
Souhait adhérer à une association droit de l'Homme	28,2	42,2	41,5	40,5	44,8	57,5	34,3
Prêt pour voter pour une femme	90,9	72,5	87,8	66,7	81,0	85,0	75,1
Egalité entre hommes et femmes (élu parlementaire)	56,6	47,7	56,1	38,1	42,2	50,0	41,4
Egalité entre hommes et femmes (fonction de ministre)	54,1	43,1	53,7	31,0	47,4	52,5	36,7
Qualité de l'élu : instruction	17,4	33,9	32,9	19,0	24,1	47,5	26,6
Qualité de l'élu : maâqoul	55,0	37,6	48,8	50,0	49,1	37,5	52,7
Incapacité d'évaluer partis politiques	58,3	42,2	13,4	28,6	25,9	15,0	27,2
Incapacité d'évaluer communes	30,1	11,9	3,7	2,4	12,9	5,0	12,4
Incapacité d'évaluer parlement	47,5	26,6	13,4	9,5	27,6	10,0	28,4
Incapacité d'évaluer démocratie au Maroc	39,2	16,5	6,1	9,5	15,5	5,0	17,2
Incapacité d'évaluer démocratie dans pays arabes	67,1	67,0	23,2	57,1	40,5	10,0	42,6
Première langue parlée quotidiennement : dialectal	79,8	70,6	81,7	69,0	81,0	85,0	80,5
Première langue parlée quotidiennement : amazighe	18,5	29,4	9,8	28,6	13,8	10,0	17,2
Volonté d'apprendre l'amazigh	37,8	30,3	47,6	26,2	43,1	47,5	38,5

Note : FF : femmes au foyers ; OA : Ouvriers agricoles ; EM : Directeurs + Cadres moyens + employés ; EA: Exploitants agricoles; CH : chômeurs ; ET : Etudiants ; AR : Artisans + commerçants+ petits métiers

Tableau : Evaluation des identités collectives

	Score total	Ne sait pas	Moyenne des notes sur 10
Africain	3859	29,6	3,8
Amazigh	5873	15,4	5,8
Arabe	7306	18,5	7,3
Maghrébin	4602	31,4	4,6
Marocain	8040	13,1	8,0
Musulman	8020	14	8,0

■ 4. Travail et loisirs

4.1 Valeurs et travail

Sont examinées, dans cette section, les représentations relatives au travail, à l'emploi idéal, aux modalités de paiement, à l'initiative personnelle et à la prise du risque. Est également considérée l'importance des loisirs, des vacances et du voyage.

La moitié des enquêtés trouve que l'emploi idéal est un emploi sûr et permanent. Pour 26%, il est associé à un bon salaire et pour 15% à un travail **non pénible**. Les gens qui optent pour **l'adéquation** de l'emploi à la formation ou l'existence de perspectives dans la progression de la carrière sont peu nombreux, respectivement 5% et 3%.

La sécurité est donc l'élément le plus valorisé dans un emploi. Il est notoire que la fonction publique offre une sécurité exemplaire en matière d'emploi. La fonction publique est souvent préférée au reste des secteurs. Ceci n'est pas totalement confirmé par les résultats de la présente enquête. Concernant le choix entre la fonction publique et le travail pour son propre compte, 46% optent pour le premier choix et 54% pour le second. Par contre, relativement au choix préférable pour ses enfants, 57% optent pour la fonction publique et 43% pour l'entreprise personnelle. Le pourcentage de ceux qui valorisent la sécurité de l'emploi et celui de ceux qui préfèrent la fonction publique sont proches. Mais dans ce cas, l'initiative personnelle et la prise du risque sont autant appréciées.

Une personne qui valorise la sécurité éviterait les situations qui impliquent une prise de risque. Certaines modalités de paiement offrent plus de sécurité que d'autres. Les gens qui valorisent la sécurité préféreraient le salaire fixe. En matière d'emploi, la prise du risque est majoritairement évitée. Pour apprécier encore le rapport au risque, le répondant est mis devant une situation hypothétique : " Si vous êtes fonctionnaire et que vous avez la chance d'avoir une somme importante d'argent, seriez vous prêt à démissionner pour créer votre propre entreprise ? " 42% sont prêts à quitter un emploi permanent et prendre le risque de créer leurs propres entreprises. La prise du risque est plutôt préférée à la sécurité de l'emploi. Elle serait plus appréciée lorsqu'elle est prise individuellement et en dehors de toute structure collective de travail.

Le travail en tant que tel est fortement valorisé. L'une des questions posées à ce sujet est de savoir si, devenant riche, il faut conserver ou non son emploi. 76% pensent qu'il faut continuer à travailler même en devenant riche. L'esprit rentier qui implique l'inactivité n'est pas approuvé. La même attitude est exprimée quant aux moyens d'accès à la richesse. 77% associent la richesse au travail, 6% à l'usage de moyens illégaux et 3% à l'héritage. L'effort est également valorisé lorsqu'il est question de l'équité. 89% désapprouvent la situation où des employés et des fonctionnaires reçoivent le même salaire indépendamment de la qualité du travail fourni. Ils souhaitent que la rétribution soit proportionnelle au travail fourni.

Concernant le meilleur moyen pour accéder à l'emploi, 65% estiment que c'est le diplôme et 12% la compétence. Les recours aux relations (10%) et à la corruption (8%) sont moins appréciés. Ceux qui croient à la chance ne représentent que 5%.

Comment les gens évaluent, en termes de satisfaction personnelle, leurs emplois effectifs. Excepté 35% des enquêtés qui ne sont pas concernés, 44% déclarent être satisfaits et 21 % non satisfaits. Sur les raisons de leurs satisfactions 29% avancent l'adéquation de l'emploi à leurs compétences et 12% le fait que le salaire est suffisant et permet de subvenir à leurs besoins. Pour les personnes qui déclarent être insatisfaites, 11% trouvent que le salaire n'est pas suffisant et 9% que le travail est dangereux et fatiguant. Seuls 2% avancent l'inadéquation de l'emploi à leurs formations.

Pour la majorité des gens, et en dépit du contexte défavorable qui devrait être décourageant, l'émigration reste pour la majorité une panacée à portée de main. 56 % souhaitent émigrer, 29% acceptent de le faire quelles que soient les conditions du travail à l'étranger et 27% seulement si les conditions sont favorables.

4.2. Les préférences dans le domaine des loisirs

Quelques chiffres d'abord en rapport avec les loisirs. 84% des enquêtés possèdent un téléviseur, 41% une antenne parabolique, 9% un lecteur DVD et 16% le lecteur VCD, 6% seulement un ordinateur. Celui-ci, comparé aux autres médias, demeure moins populaire et moins convivial (ne permet pas par exemple le groupement des membres de la famille autour d'un film, d'une émission, etc.)

a. Les répondants sont invités à citer deux activités régulièrement exercées en dehors de leurs préoccupations quotidiennes centrales. La majorité (71%) regarde la télévision et 21% écoutent la radio. La lecture des livres est citée par 17%, la musique par 12% et le sport par 10%. Le café est un espace où 12% passe leurs temps libre. D'autres activités attirent moins de 5 % (lecture de journaux : 3% ; cinéma : 2%)

La télévision reste le médium le plus populaire. 12% n'ont pas de poste de télévision, mais seuls 3 % déclarent ne pas regarder la télévision. La majorité (59%) regarde les chaînes nationales, 22% les chaînes arabes et 3% les chaînes occidentales. Concernant les émissions les plus regardées, les répondants ont été invités à faire trois choix sur sept proposés. Ce sont les informations (journaux télévisés) qui sont placés en premier lieu avec 81% de réponses. Viennent ensuite les films de fiction avec 58%, le sport avec 41%, les feuilletons avec 32%, les films documentaires avec 33%, les émissions religieuses avec 13% .

b. Par rapport au thème du voyage, il faut d'abord mentionner que 14% des enquêtés possèdent une voiture. 41% prennent leurs vacances régulièrement, 20% de temps à autre et 39% ne prennent pas de vacances du tout. Quant aux destinations, plus de la moitié (54%) voyage au Maroc et seuls 2% à l'étranger.

Le voyage n'est pas forcément associé aux loisirs, ni au tourisme. Si les Marocains **voyagent** depuis longtemps, le voyage touristique est non seulement très récent, mais, comme le montrent les résultats de l'enquête, il est encore peu répandu. Le voyage " traditionnel " est souvent associé à un objectif déterminé (yeqdh gharadh) On se déplace pour des raisons administratives, familiales, religieuses (visite de saints), commerciales etc. A l'opposé, le but du voyage touristique est souvent lié au repos, à la rupture avec la routine, à la remise en forme et accessoirement à la découverte d'autres lieux, d'autres gens, d'autres cultures. Ce sont ces raisons qui déterminent le lieu et la date du voyage touristique. Concernant le voyage " traditionnel ", les dates et les lieux dépendent des aléas de la vie quotidienne ou professionnelle.

Ceci aide à comprendre la proportion considérable des gens (73%) qui voyagent tout en résidant chez la famille. C'est un autre contexte qui montre le caractère incontournable de cette institution. Pour la majorité, la mobilité spatiale ne peut se faire en dehors du réseau familial qui, des fois, prend en charge les frais même du voyage. Ceux qui optent pour le voyage touristique ne sont pas nombreux, une minorité (15%) passe ses vacances à l'hôtel et 12% loue un logement. Il faut noter que 14% passent leurs vacances sous la tente. Il s'agit souvent d'un cas intermédiaire, situé entre la pratique nouvelle du camping et celle ancienne du moussem.

4.3 Variations

4.3.1 L'effet du milieu de résidence

a. La valorisation de la sécurité de l'emploi serait liée à un marché de travail caractérisé par la précarité. On devrait s'attendre à ce que les notions de sécurité et de précarité varient selon le milieu urbain et rural. L'emploi en campagne est essentiellement occasionnel. En milieu urbain, la chance de trouver un emploi permanent est nettement plus grande. Il était difficile, compte tenu de cette différence des contextes de l'emploi, de supposer le sens de la variation. Il est possible que la sécurité soit une condition secondaire voire ignorée là où l'emploi est précaire et occasionnel. Mais il est autant possible que la forte précarité entraîne une forte valorisation de la sécurité. En milieu urbain, on pouvait s'attendre à la valorisation du salaire. En Europe, c'est le salaire qui est la chose la plus importante dans un emploi. La sécurité vient en troisième place (Stoetzel, 148)

La différence n'est pas grande entre les citadins (45%) et les ruraux qui optent pour la sécurité (54%) Cette différence devient presque nulle lorsqu'il s'agit du salaire (respectivement, 25% et 26%) et du caractère non pénible du travail (respectivement, 14% et 16%) A noter que la pénibilité est beaucoup plus associée au travail en milieu rural. Pour les trois traits de l'emploi idéal retenus par la majorité des répondants (90%), la différence entre le rural et l'urbain est faible. Pour la moitié des ruraux et des citadins, la précarité reste le point négatif dans un emploi.

Les autres attitudes à l'égard du travail ne révèlent pas non plus de notables différences entre citadins et ruraux. Sur le plan de la satisfaction au travail, on observe pratiquement le même pourcentage (respectivement 44% et 45%) Les ruraux (26%) sont relativement plus insatisfaits de leur travail que les citadins (18%) Concernant les modalités de paiement, la majorité des citadins (67%) et des ruraux (73%) optent pour le salaire fixe. La même chose est observée quant à l'attitude à l'égard de l'émigration : plus de la moitié des citadins (54%) et de ruraux (58%) souhaite travailler à l'étranger.

b. Concernant les loisirs la différence entre l'urbain et le rural réside d'abord dans les conditions matérielles, dans la capacité d'acquérir les moyens des loisirs⁶. 97% des citadins contre 74% des ruraux possèdent un téléviseur, 55% contre 18% une antenne parabolique, et 37% contre 6% un DVD ou un VCD. Les pourcentages relatifs aux loisirs prennent en compte les deux activités principales déclarées par les enquêtés. Pour la majorité des citadins (79%), regarder la télévision est le passe temps favori. En dehors de la télévision, 28% vont au café, 16% écoutent la radio, 13% écoutent la musique et 12% font du sport.

Pour les ruraux, c'est aussi la télévision qui, quoique avec un pourcentage moindre, vient en premier lieu (57%), 31 % écoutent la radio qui naguère était le médium dominant à la campagne et 11% vont au café. L'occupation du temps libre qui est en général peu diversifié l'est encore davantage pour les ruraux. En dehors de la télévision et du café, peu de choix sont offerts.

La majorité des citadins (60%) et des ruraux (56%) regardent les chaînes nationales. C'est en ville que les chaînes de télévision arabes sont plus regardées (29% contre 12%) Concernant les émissions préférées, les informations occupent la première place aussi bien pour les citadins (56%) que les ruraux (55%) Vient ensuite les films avec aussi des taux très proches (respectivement 35% et 34%), le sport (respectivement 25% et 31%), les feuilletons (respectivement 24% et 22%). Les émissions religieuses sont les moins regardées (respectivement 12% et 6%).

La notion de prendre des vacances est peu répandue en ville (45%), elle est encore moins en campagne (33%) Le mode de logement familial est le mode dominant aussi bien pour les citadins (83%) que pour les ruraux (91%) Cependant, les citadins sont plus nombreux à recourir aux nouveaux modes de logements : 20% louent une chambre d'hôtel (contre 11%), 19% un appartement (contre 3%) et 23% font du camping (contre 4%).

4.3.2 L' effet de l'âge

Les jeunes seraient-ils plus frustrés et plus insatisfaits que les adultes ? Dans le domaine du travail, ils sont plus insatisfaits (35%) que les seniors (18%) Quant au souhait d'émigrer à l'étranger, les jeunes réalisent le taux le plus élevé (74%) Pour d'autres questions, les attitudes sont partagées. La majorité des jeunes (70%) et des seniors (76%) préfère le salaire fixe. Un sur deux valorise la sécurité de l'emploi.

6/ Nous savons que le rythme des travaux, l'occupation du temps quotidien ou hebdomadaire n'est pas le même en milieu rural qu'urbain. A défaut d'études qualitatives sur la notion même de loisirs, la comparaison entre ruraux et citadins sera limitée quelles que soient les statistiques dont on dispose. Concernant les loisirs, les jeunes (66%) sont plus nombreux à regarder la télévision que les seniors (52%). Ils sont aussi plus nombreux à regarder les chaînes de télévision arabe (32% contre 13%). Y a-t-il des programmes préférés par les jeunes ? 41% regardent les informations, 38% les films, 27% les programmes sportifs et autant les feuilletons. Pour les seniors, les informations viennent aussi en premier lieu mais avec un taux plus élevé (65%). 25% regardent les films et autant les programmes sportifs. Seuls les feuilletons n'attirent pas les seniors (11%) Les émissions religieuses qui attirent peu de monde, y compris les seniors (16%), ne sont regardées que par 5 % des jeunes.

Plus on est jeune plus les loisirs sont diversifiés. Il y a au moins deux activités qui distinguent les jeunes des seniors même si elles sont encore faiblement pratiquées. Le sport est respectivement pratiqué par 21 % et 3%. La musique, écoutée par 15% des jeunes, n'est pas du tout citée par les seniors. C'est l'écoute de la radio qui continue à être associée aux seniors (36% contre 18% chez les jeunes).

Les jeunes sont plus nombreux à prendre des vacances (42% contre 31%) Ce sont les 25-34 ans qui réalisent les taux les plus élevés. 26% vont à l'hôtel, 25% au camping et 18% louent un appartement. Chez les seniors, le taux varie, pour ces différents modes de logement, entre 8% et 10%. Cependant, il faut noter que, indépendamment de l'âge, la majorité (plus de 80%), habite chez la famille pendant les vacances.

4.3.3 Masculin et féminin

a. On dit souvent que les employeurs préfèrent les femmes car elles sont résignées, acceptent les conditions du travail les plus pénibles. Ce sont les hommes qui sont plus nombreux à déclarer leur insatisfaction (27% contre 16%). Il faut cependant ajouter que les taux des satisfaits sont presque les mêmes, respectivement 45% et 44%. Les hommes sont plus nombreux à souhaiter émigrer à l'étranger (62%) Cependant, compte tenu de l'histoire de l'émigration féminine qui est très récente, le fait que 49% des femmes souhaitent émigrer constitue un changement considérable dans les attitudes féminines. Ce changement est d'autant plus remarquable lorsqu'on sait qu'il touche aussi bien les femmes citadines (48%) que les femmes rurales (51%).

Concernant les représentations de l'emploi idéal, les femmes sont plus nombreuses à opter pour le salaire fixe (75% contre 63%) Cependant presque autant de femmes que d'hommes (respectivement 50% et 47%) valorisent la sécurité de l'emploi.

b. Contrairement au sens commun, la télévision occupe autant les femmes (71%) que les hommes (70%). La préférence pour les chaînes nationales ou arabes ne constitue pas non plus un élément franchement discriminatoire : l'écart ne dépasse pas 6 points. Au niveau des programmes préférés, le sens commun nous apprend que les femmes regardent majoritairement les films et les feuilletons et que les hommes suivent massivement les programmes sportifs et les informations. Ceci n'est pas totalement faux. 44% des femmes et 24% des hommes regardent les films. L'écart est plus grand lorsqu'il s'agit des feuilletons (respectivement 31% et 7%) Concernant les programmes réputés masculins, l'écart est fort remarquable : 5% des femmes et 49% des hommes regardent les émissions sportives. Concernant les informations, le sens commun n'est que partiellement vérifié. Si les hommes sont plus nombreux (66%) à regarder les informations, le taux réalisé par les femmes est relativement remarquable (47%) Les émissions religieuses sont plus regardées par les femmes (12% contre 8%).

Les loisirs des femmes sont moins diversifiés. 4% seulement pratiquent le sport. L'activité la plus importante qui vient après la télévision, la lecture des livres, n'occupe que 18% de femmes. Elle est suivie de l'écoute de la musique (15%) et de la radio (15%) Chez les hommes, c'est le café (23%) qui vient après la télévision, puis la radio (18%), le sport (16%) et la lecture des livres (16%).

Presque autant d'hommes (40%) que de femmes (41%) prennent leurs vacances. Seulement, le mode de logement est différent selon le sexe. La grande majorité des femmes (91%) passe les vacances chez la famille.

Les hommes aussi sont nombreux (77%) à recourir à ce mode de logement. Mais contrairement aux femmes, ils ont plus d'occasions d'aller dans un hôtel (25% contre 11%), dans un camping (21% contre 14%).

4.3.4 L'effet de l'instruction

a. L'instruction a peu d'effet sur la satisfaction de l'emploi. Le taux varie entre 72% pour les instruits et 78% pour les analphabètes. Par contre, les instruits sont plus nombreux à souhaiter émigrer à l'étranger. On passe de 48% chez les analphabètes à 69% chez les instruits universitaires. Ces derniers sont peu nombreux à valoriser la sécurité de l'emploi (29% contre 56% chez les analphabètes) et le salaire fixe. Presque la moitié (46%) d'entre eux souhaite être payé au rendement.

b. Les instruits sont plus nombreux (entre 68% et 81%) à regarder la télévision que les analphabètes (64%). Le choix des chaînes se fait nettement suivant le degré d'instruction. Tous les analphabètes regardent les chaînes nationales et peu les chaînes arabes (7%). Inversement, les instruits universitaires enregistrent le taux le plus élevé des spectateurs des chaînes arabes (49%) et le taux le plus faible en ce qui concerne les chaînes nationales (33%). Les informations intéressent toutes les catégories (plus de 50%). Par contre les films et les feuilletons sont plus suivis par les analphabètes (respectivement 39% et 26%) que par les instruits universitaires (respectivement 24% et 12%).

Pour les analphabètes les loisirs se limitent à regarder la télévision et à écouter la radio. Pour les instruits universitaires, on remarque une certaine diversification : 42% lisent des livres, 28% font du sport et 17% écoutent la musique.

La notion de vacances est moins répandue chez les analphabètes (31%). Parmi les instruits le taux augmente suivant le degré d'instruction (de 37% à 64%). Habiter chez la famille reste le mode dominant pour tous. Cependant, les instruits universitaires sont plus nombreux à aller dans un hôtel (25% contre 8%) ou dans un camping (34 contre 3%).

4.3.5 Effet de la position sociale

a. Les différentes catégories socio-professionnelles optent majoritairement pour le salaire fixe. Seuls les exploitants agricoles (qui peuvent être des employeurs) expriment plus fortement (48%) une préférence pour le paiement à la tâche. Les ouvriers agricoles et les employés sont les plus nombreux à exprimer leur insatisfaction (respectivement 38% et 28%). Ils sont également nombreux à souhaiter émigrer à l'étranger (respectivement 69% et 67%). Mais ce sont les étudiants qui enregistrent le taux le plus élevé (75%). Les femmes au foyer et les employés réalisent les taux les plus faibles (respectivement 46% et 54%).

b. Les employés sont de grands consommateurs de la télévision (81%). A l'opposé, les ouvriers agricoles et les exploitants agricoles avec moins de 55%. Les chaînes arabes sont plus regardées par les étudiants (60%) et les employés (42%). La radio est plus écoutée par les ouvriers agricoles (27%) et par les exploitants agricoles (21%). Pour ces deux catégories et pour les femmes au foyer, les loisirs se limitent à la télévision et à la radio. Ceux dont les loisirs sont relativement diversifiés sont les employés et les étudiants : lecture des livres (respectivement 29% et 43%) et pratique sportive (respectivement 20 % et 28%).

Les femmes au foyer sont plus nombreuses à regarder les feuillets (33%) Pour le reste des catégories, le taux ne dépasse guère 15%. Les informations sont les plus regardées. Elles intéressent 42% des femmes au foyer. Le taux le plus bas est réalisé par les étudiants (35%) Pour le reste, le taux dépasse 50%. Les programmes sportifs sont plus suivis par les étudiants (45%) et les ouvriers agricoles (41%) Les femmes au foyer ne sont que 3% à s'y intéresser. Les employés occupent une position intermédiaire (26%).

Concernant le voyage, les distinctions entre les différentes catégories sont plus tranchées. 74% des cadres et 65% des étudiants prennent des vacances contre 41% des femmes au foyer et 34% des ouvriers agricoles. Les différences sont encore plus marquées au niveau du mode de logement. 95% des femmes au foyer habitent chez la famille. Moins de 10% vont à l'hôtel ou dans un camping. Les employés et les étudiants recourent aussi massivement au mode de logement familial (respectivement 75 % et 77%) Mais ils sont plus nombreux à aller dans un hôtel (respectivement 23 % et 27%), à louer une maison (27%), ou aller au camping (32 %) Il faut noter que les exploitants agricoles sont aussi relativement nombreux à opter pour l'hôtel (21%) et la location d'une maison (29%).

4.4 Conclusions

a. Dans les divers contextes analysés, le travail est fortement valorisé. L'esprit rentier, l'argent facile, les moyens illégaux d'accès à la richesse sont désapprouvés. La sécurité est préférée à la prise du risque lorsqu'on est employé. Mais le risque est plus **assumé**, lorsqu'il s'agit d'initiatives prises individuellement en dehors des relations salariales. Ce serait le cadre du travail qui empêche la prise du risque et la valorisation des modalités " aléatoires " du salaire.

L'insatisfaction est souvent exprimée par le souhait d'émigrer. Ce souhait n'implique pas forcément le projet d'émigrer. Mais il faut prendre en compte que plus du tiers souhaite émigrer et travailler dans de pires conditions.

b. La diversification des loisirs est très faible. En dehors de regarder la télévision, peu d'activités sont citées que peu de gens **pratiquent**. Plus de la moitié des enquêtés ne prend pas régulièrement de vacances. Et ceux qui le font recourent majoritairement au mode de logement familial.

4.1 Tableau : Travail et loisirs selon le milieu de résidence (en %)

	Urbain	Rural	Total
TRAVAIL			
Satisfait de l'emploi	44,1	44,6	44,3
Non satisfaits de l'emploi	18,0	26,2	21,2
Opte pour la sécurité de l'emploi	45,4	53,8	48,7
Préfère le salaire fixe	66,7	72,8	69,1
Préfère être payé à la tâche ou au rendement	32,0	24,1	28,9
Souhaite émigrer quelles que soient les conditions	24,4	35,6	28,8
Souhaite émigrer si conditions de travail sont meilleures	29,7	22,6	26,9
Ne Souhaite pas émigrer	45,4	40,3	43,4
LOISIRS (deux activités)			
Premières chaînes et programmes regardés (2 programmes)			
Regarde la télévision	79,3	57,2	70,5
Les chaînes nationales	60,3	56,2	58,7
Les chaînes arabes	29,2	11,8	22,4
Les chaînes occidentales	4,6	1,3	3,3
Feuilletons	23,5	22,3	23,0
Films	35,0	33,5	34,4
Informations	56,0	54,5	56,2
Emissions religieuses	12,3	6,1	10,0
Sport	24,9	31,4	26,5
Lire les journaux	3,2	1,8	2,8
Ecouter la radio	16	31	20,9
Aller au café	27,5	11,1	12,2
Faire du sport	11,9	6,8	10,2
Ecouter la musique	13,2	7,8	11,5
Lire des livres	20,2	8,8	16,7
Posséder un téléviseur	97,4	73,8	88,2
Posséder une antenne parabolique	55,2	17,7	17,7
Posséder un DVD ou VCD	37,2	6,4	25,2
VOYAGE			
Posséder une voiture	17,5	9	14,2
Prendre des vacances	44,6	32,8	40,0
Habiter chez la famille	82,8	90,5	84,9
Hôtel	19,8	10,7	17,2
Louer un appartement	19,3	3,0	14,7
Camping	22,6	4,2	17,4

4.2 Tableau : Travail et loisirs selon l'âge (en %)

	18-24	25-34	35-44	45-59	60 et +	t
Travail						
Satisfait de l'emploi	64,9	64,0	73,0	79,9	82,4	118
Non satisfaits de l'emploi	35,1	36,0	27,0	20,1	17,6	118
Opte pour la sécurité de l'emploi	48,5	50,0	46,6	48,3	50,8	123
Préfère le salaire fixe	70,2	66,4	70,1	66,2	75,8	123
Préfère être payé à la tâche ou au rendement	28,1	32,4	29,5	31,8	17,4	123
Souhaite émigrer quelles que soient les conditions	36,8	34,4	27,4	20,8	22,7	125
Souhaite émigrer si conditions de travail sont meilleures	37,4	28,9	25,6	23,2	17,4	125
Ne Souhaite pas émigrer	25,7	36,3	45,7	55,6	56,8	125
LOISIRS (deux activités)						
Premières chaînes et programmes regardés (2 programmes)						
Regarde la télévision	65,7	75	78,1	72,5	52,2	137-8
Les chaînes nationales	49,7	59,8	64,5	65,2	47,7	140
Les chaînes arabes	32,2	27,7	18,8	17,9	12,9	140
Les chaînes occidentales	5,3	4,3	2,6	2,9	,8	140
Feuilletons	27,1	28,4	22,5	19,5	11,1	137-8
Films	38,2	40,3	34	28,3	25	137-8
Informations	40,7	58,2	59,2	60,4	65	137-8
Emissions religieuses	4,9	8,8	7,8	15,8	15,9	137-8
Sport	27,4	23	29,9	28,6	25,3	137-8
Lire les journaux						
Lire les journaux	0,6	2,7	4,3	2,9	4,2	134-5
Ecouter la radio						
Ecouter la radio	17,5	21	15,7	23,3	35,8	134-5
Aller au café						
Aller au café	15,2	9,8	18,3	8,4	6,4	
Faire du sport						
Faire du sport	20,6	12	5,6	6,5	3,4	
Ecouter la musique						
Ecouter la musique	14,5	15,7	12,1	7,1	0	
Lire des livres						
Lire des livres	17,8	19,3	12,3	17,8	14,9	
VOYAGE						
Prendre des vacances						
Prendre des vacances	41,5	42,6	44,9	35,7	31,1	
Habiter chez la famille						
Habiter chez la famille	83,3	83,2	88,9	85,2	82,0	145
Hôtel						
Hôtel	14,8	26,1	13,7	16,5	8,2	146
Louer un appartement						
Louer un appartement	13,0	18,0	13,7	15,7	9,8	147
Camping						
Camping	20,4	24,8	15,7	11,3	8,2	148

4.3 Tableau : Travail et loisirs selon le sexe (en %)

	M	F
TRAVAIL		
Satisfait de l'emploi	44,6	44,0
Non satisfaits de l'emploi	27,0	15,7
Opte pour la sécurité de l'emploi	47,0	50,3
Préfère le salaire fixe	62,8	75,1
Préfère être payé à la tâche ou au rendement		
Souhaite émigrer quelles que soient les conditions	33,7	24,1
Souhaite émigrer si conditions de travail sont meilleures	28,6	25,2
Ne Souhaite pas émigrer	36,8	49,7
LOISIRS (deux activités)		
Premières chaînes et programmes regardés (2 programmes)		
Regarde la télévision	70	71,1
Les chaînes nationales	55,6	61,6
Les chaînes arabes	24,9	20,0
Les chaînes occidentales	5,1	1,6
Feuilletons	7,1	30,6
Films	23,7	44,4
Informations	66,0	47,0
Emissions religieuses	7,8	12,1
Sport	48,8	5,0
Lire les journaux	3,9	1,5
Ecouter la radio	18,4	15
Aller au café	22,7	0,6
Faire du sport	16,1	3,6
Ecouter la musique	8,9	14,5
Lire des livres	15,7	18
VOYAGE		
Prendre des vacances	39,5	40,5
Habiter chez la famille	77,2	91,4
Hôtel	24,6	11,0
Louer un appartement	19,1	11
Camping	21	14

4.4 Tableau : Travail et loisirs selon l'instruction (en %)

	Sans	Coranique	Fondamental	Secondaire	Sup.
Travail					
Satisfait de l'emploi	77,7	72,1	67,1	66,9	71,8
Non satisfaits de l'emploi	22,3	27,9	32,9	33,1	28,2
Opte pour la sécurité de l'emploi	55,5	38,9	54,1	41,3	28,9
Préfère le salaire fixe	72,8	67,8	72,3	65,3	53,0
Préfère être payé à la tâche ou au rendement	23,6	30	27,2	34,2	45,8
Souhaite émigrer quelles que soient les conditions	30,5	20,0	29,4	30,6	24,1
Souhaite émigrer si conditions de travail sont meilleures	17,8	17,8	35,1	32,7	44,6
Ne Souhaite pas émigrer	49,8	61,1	35,5	36,7	31,3
LOISIRS (deux activités)					
Premières chaînes et programmes regardés (2 programmes)					
Regarde la télévision	63,6	66,9	81	76,7	70,1
Les chaînes nationales	62,8	55,6	68,8	51,0	32,5
Les chaînes arabes	6,8	22,2	24,7	40,3	49,4
Les chaînes occidentales	0,5	1,1	1,7	6,1	16,9
Feuilletons	26,2	12,2	28,4	22	12,2
Films	39,3	18,4	37,5	32,5	23,5
Informations	53,1	69,2	61,9	64,2	50,4
Emissions religieuses	9,3	16,6	11,2	9	6,1
Sport	22,4	33,8	31,3	25,3	30,7
Lire les journaux	0,3	0	1,5	7,3	5,1
Ecouter la radio	30,4	29,3	21,3	13,1	3,8
Aller au café	7,6	13,5	15,8	12	18
Faire du sport	3,6	1,7	6,9	19,1	27,8
Ecouter la musique	5,3	13	13,3	14,5	16,7
Lire des livres	0	14,6	16,5	16,8	41,5
VOYAGE					
Prendre des vacances	31,0	36,7	38,1	52,0	63,9
Habiter chez la famille	89,8	88,2	87,0	82,6	70,0
Hôtel	7,5	11,8	15,8	27,8	28,6
Louer un appartement	7,5	7,8	9,6	24,3	30,0
Camping	2,7	15,7	19,2	27,1	34,3

4.5 Tableau : Travail, loisirs et position sociale

	FF	OA	EM	EA	CH	ET	AR
Travail							
Satisfait de l'emploi	-	56,0	67,1	76,2	-	-	58,0
Non satisfait de l'emploi	-	37,6	28,0	21,4	-	-	30,2
Opte pour la sécurité de l'emploi	54,7	50,5	25,6	54,8	51,7	37,5	44,4
Préfère le salaire fixe	76,0	70,6	63,4	52,4	74,1	60,0	56,8
Préfère être payé à la tâche ou au rendement	21,9	29,4	36,5	47,6	24,2	35	42
Souhaite émigrer quelles que soient les conditions	23,2	42,2	19,5	42,9	41,4	25,0	30,8
Souhaite émigrer si conditions de travail sont meilleures	23,2	26,6	34,1	23,8	26,7	55,0	31,4
Ne Souhaite pas émigrer	52,5	29,4	46,3	31,0	31,9	20,0	37,9
LOISIRS (deux activités)							
Premières chaînes et programmes regardés (2 programmes)							
Regarde la télévision	65,8	54,1	80,5	52,4	66,3	67,5	78,1
Les chaînes nationales	66,6	57,8	46,3	64,3	54,3	22,5	62,1
Les chaînes arabes	15,5	10,1	41,5	4,8	29,3	60,0	29,0
Les chaînes occidentales	1,1	1,8	9,8	2,4	6,0	15,0	2,4
Feuilletons	32,8	7,4	13,4	9,5	22,3	12,5	13
Films	40,4	14,7	28,1	11,9	25,9	20	32,5
Informations	41,5	56	59,7	59,5	53,4	35	60,9
Emissions religieuses	12,2	1,8	9,7	2,4	9,4	5	7,1
Sport	3,4	41,3	25,6	23,8	31,1	45	40,8
Lire les journaux	1,4	1,8	3,7	2,4	1,7	2,5	2,4
Ecouter la radio	14,3	26,6	1,2	21,4	13,8	5,0	16,5
Aller au café	0	13,8	18,3	7,2	14,6	25	16,6
Faire du sport	0,6	8,2	19,5	2,4	16,4	27,5	10,7
Ecouter la musique	7,8	5,4	17,1	4,8	12,9	5	7,7
Lire des livres	8	2,7	29,3	11,9	15,5	42,5	11,2
VOYAGE							
Prendre des vacances	41,4	33,9	74,4	26,2	28,4	65,0	36,1
Habiter chez la famille	94,5	87,0	75,3	78,6	82,9	76,5	76,7
Hôtel	8,5	15,2	23,3	21,4	20,0	26,5	33,3
Louer un appartement	8,1		26,0	28,6	18,6	26,5	22,2
Camping	9,3	2,2	31,5	14,3	30,0	32,4	22,2

Note : FF : femmes au foyers ; OA : Ouvriers agricoles ; EM : Directeurs + Cadres moyens + employés ; EA: Exploitants agricoles; CH : chômeurs ; ET : Etudiants ; AR : Artisans + commerçants+ petits métiers

ISBN
9954-405-24-0
N° Dépôt Légal
2005/2602